

3551

AHMADOU LAMINE CISSE
CABINET GTI-TECHNOCOM
ETUDES - CONSEIL - FORMATION - MEDIATION

**MISSION D'EVALUATION D'ETAPE
DES ACTIVITES DU PLCP
(FAD-FND)**

RAPPORT FINAL

MARS 2005

**Espace Résidence II Hann Maristes Appt. N° 2003
Tél : 832 71 05 Port : 697 09 64 B.P : 21 556 Dakar Ponty**

SOMMAIRE

DONNEES DE BASE DU PROJET	3 - 4
PREAMBULE	5
NOTRE APPRECIATION GLOBALE DU PROJET	6 - 13
NOS CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	14 - 16
1. INTRODUCTION	17
1.1. Contexte du projet	20 - 21
1.2. Présentation du PLCP	21
1.3. Rappel des objectifs de la mission	21
1.4. Approche méthodologique de l'évaluation	23
1.4.1. Conception des outils	23
1.4.2. Opérationnalisation de l'échantillonnage dans les régions cibles	23 - 27
2. ANALYSES ET APPRECIATIONS DES REALISATIONS PAR COMPOSANTE	28
2.1. COMPOSANTE MICROFINANCE/ AGR	29
2.1.1. Objectifs	29
2.1.2. Stratégie	29
2.1.3. Réalisations	30 - 34
2.2. COMPOSANTE RENFORCEMENT DE CAPACITES	35
2.2.1. <i>SOUS-COMPOSANTE ALPHABETISATION</i>	35
2.2.1.1. Rappel des premiers résultats attendus	35
2.2.1.2. Objectifs	36
2.2.1.3. Stratégie	36
2.2.1.4. Réalisations	37 - 38
2.2.2. <i>SOUS-COMPOSANTE IEC</i>	39
2.2.2.1. Objectifs	39
2.2.2.2. Stratégie	39
2.2.2.3. Réalisations	40 - 44
2.3. COMPOSANTE INFRASTRUCTURES- EQUIPEMENT- HYDEAULIQUE	45
2.3.1. Rappel des Premiers résultats Attendus	45
2.3.2. Objectifs	45
2.3.3. Stratégie	46
2.3.4. Réalisations	47 - 49
2.4. COMPOSANTE GESTION DU PROJET	50
2.4.1. Objectifs	50
2.4.2. Réalisations	50 - 51
3. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION DES ACTIVITES NON-REALISEES	52 - 53

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP	Alliance de Crédit et d'Épargne pour la Production
AGETIP	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ASACASE	Association Sénégalaise pour l'Appui à la Création Socio-économique
BAD	Banque Africaine de Développement
BCSP	Bureau de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes de Lutte Contre la Pauvreté
BGP	Bureau de Gestion des Projets
BM	Banque Mondiale
CERP	Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
CLEC	Caisse Locale d'Épargne et de Crédit
CAPEC	Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit
CMS	Crédit Mutuel du Sénégal
CEC	Caisse d'Épargne et de Crédit
CB	Communauté de Base
CAF	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAL	Centre d'Alphabétisation et de Lecture
DSRP	Document de Stratégie de réduction de la pauvreté
DDI	Direction de la Dette et de l'Investissement
DCEF	Direction de la Coopération Économique et Financière
IEH	Infrastructures- Équipement- Hydraulique
IEC	Information – Éducation – Communication
FND	Fond Nordique de Développement
FAD	Fond Africain de Développement
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GEC	Groupement d'Épargne et de Crédit
MFA SSN	Ministère de la Famille, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MOD	Maître d'Ouvrage Délégué
MAIVA	Modèle d'Alphabétisation Intégrée à la Vie Active
MDSSN	Modèle du Développement Social et de la Solidarité Nationale
MF	Ministère des Finances
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OFBD	OFBD- Offrir – Faciliter – Baliser - Développer
PAMECAS	Programme d'Appui aux Mutuelles d'Épargne et de Crédit au Sénégal
PAGPF	Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine
PNLCP	Programme National de Lutte Contre la Pauvreté
PLCP	Projet de Lutte Contre la Pauvreté
SFD	Système Financier Décentralisé
UMEC	Union Régionale de Gestion
UNACOIS-DEF	Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal – Développement Économique et Financier
SAFEFOD	Société Africaine d'Éducation et de Formation pour le Développement

DONNEES DE BASE DU PLCP :

But du projet :

Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP –FAD/FND) a été élaboré pour renforcer les instruments de mise en œuvre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté. Il s'articule suivant les axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Sénégal et est placé sous la tutelle du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale.

Objectif du projet:

Contribuer à la réduction de la pauvreté par :

- l'élévation du niveau éducatif, des compétences techniques et professionnelles et les capacités d'auto promotion des groupes cibles ;
- l'accroissement de leurs capacités de génération de revenus ;
- l'amélioration de leur accès aux services sociaux de base et de leurs conditions.

Composantes du projet :

1. Renforcement des capacités des bénéficiaires et partenaires ;
2. Micro finance et Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
3. Infrastructures, Équipements et Hydraulique ;
4. Gestion du Projet.

Financement du projet :

Le PLCP est financé conjointement par :

- le Gouvernement sénégalais ;
- la Banque Africaine de Développement ;
- le Fonds Nordique de Développement.

Numéro du Prêt : Prêt FAD/N° F/SEN/LUT.PAU/99/22 du 19/08/99.

Nouveau numéro : 2100155000874

Prêt FND/N° 286 du 25/05/99.

Numéro du Don : Don FAT n°2100155000305

Sources de Financement :

Sources de Financement	Devises	Monnaie locale	Total	% Total
FAD	5,77	4,23	10,00	54,0
FAT	0,58	1,17	1,75	9,0
FND	2,62	2,38	5,00	27,0
Gouvernement	0,00	1,85	1,85	10,0
Total	8,97	9,63	18,60	100
% du Total	48	52	100	

Estimations du Coût du Projet :

En devises : 8,97 millions U.C

En monnaie locale : 9,63 millions U.C

Total 18,60 millions U.C.

Répartition du Financement :

Prêt Fonds Africain de Développement (FAD) : 10,00 millions U.C

▪ Don Fonds d'Assistance Technique (FAT) : 1,75 millions U.C

▪ Prêt Fonds Nordique de Développement (FND) : 5,00 millions U.C

▪ Contrepartie Sénégalaise (Gouvernement) : 1,85 millions U.C

Date d'approbation du Prêt :

FAD : 30 Juin 1999

FND : 31 Janvier 1999

Date de signature du Prêt :

FAD : 19/08/99

FND : 25/05/99

Date de Mise en vigueur du Prêt :

FAD: 15 février 2001

FND: Août 2001

Date du 1er Décaissement :

11 avril 2001

Date du dernier décaissement :

31 Décembre 2004

PREAMBULE

Le présent rapport est un condensé de notre revue documentaire, des missions effectuées dans les cinq régions d'intervention du projet, durant la période du 15 Décembre 2004 au 10 Janvier 2005 et de la consistance des rencontres avec tous les acteurs, notamment, ceux qualifiés de techniques, les bénéficiaires, les élus locaux, les responsables d'URG, et le BGP. Ces différents entretiens ont permis à l'ensemble des parties prenantes de partager leurs points de vue sur l'état d'exécution du Projet après quatre années de mise en œuvre.

Pour compléter notre information, nous avons eu à rencontrer au niveau institutionnel :

- La Direction de la Dette et de l'Investissement
- Le Bureau de Suivi et de Contrôle
- Le Ministère de la Famille et du Développement Social

Il faut noter que la production de ce rapport a été retardée durant deux mois afin d'intégrer les données du dernier trimestre 2004 des réalisations des différentes composantes et malgré tout, certaines n'ont pas été disponibles jusqu'au moment du bouclage dudit document.

Ainsi, certaines données relatives au renforcement de capacités qui figurent dans ce présent rapport, remontent pour l'essentiel au 3^{ème} trimestre de l'année 2004, car au moment de la production de ce rapport, celles du 4^{ème} trimestre n'étaient pas encore disponibles ou du moins exploitées au niveau du MOD Alpha. Il en est de même pour la Composante Micro finance /AGR, dont quelques données relatives aux réalisations par région pour le mois de décembre 2004 ne sont pas toujours disponibles avec fiabilité auprès des SFD malgré nos différentes rencontres et relances.

Le retard observé dans l'exploitation et la remontée des données par la base a été servi par les partenaires techniques comme étant le leitmotiv de cette situation que, convenons-en, tout bon système d'organisation pouvait surmonter. C'est dire simplement qu'une invite est là, lancée dans l'avenir aux partenaires techniques à plus d'organisation dans le recueil et le traitement des données.

Cependant, dans l'ensemble, nous saluons toute la disponibilité et la participation dont ont fait montre toutes les parties prenantes du projet. A ce titre, nous magnifions l'apport des membres de l'équipe du projet, notamment les responsables des composantes et les URG qui n'ont ménagé aucun effort pour rendre ce présent rapport le plus fiable possible.

Une mention spéciale est adressée à la Directrice du Projet et à son Administrateur, pour toute leur disponibilité à notre égard et pour toutes les précisions et recentrages apportés au moment de la rédaction de ce rapport. Nous les remercions également de toute la diligence qu'ils nous ont apportée dans la mise à notre disposition de la documentation souhaitée et leur souci constant de voir en ce rapport, le reflet des faits réels constatés sur de terrain à l'effet de disposer d'une photographie claire de la situation du projet, assortie de suggestions idoines. Qu'ils soient chaleureusement congratulés pour tous les efforts déployés dans le cadre de la rédaction de ce rapport.

Le présent Rapport Final qui sanctionne la fin de notre mandat est structuré comme suit :

- ❖ **Rappel des données de base du projet ;**
- ❖ **Un résumé de l'ensemble des réalisations du projet par rapport aux objectifs fixés, ainsi que nos constats et recommandations ;**
- ❖ **L'exposé de nos analyses et appréciations des réalisations par composante ;**
- ❖ **Une appréciation détaillée des réalisations par composante arrêtées au 31 décembre 2004.**

NOTRE APPRECIATION GLOBALE DU PROJET

Une question majeure que nous sommes d'emblée en droit de nous poser à l'issue de nos différentes rencontres avec la plupart des acteurs et bénéficiaires du projet, est la suivante : est-ce que le PLCP, malgré sa forte détermination à réussir ce projet, dispose des moyens de sa politique ?

En effet, il nous été donné de constater que le PLCP est contraint, de par sa stratégie, à recourir au faire – faire, tout en ayant des obligations de résultats envers ses bailleurs de fonds. Il se trouve par ailleurs, que ses réalisations objectivement mesurables, échappent très souvent, du point de vue de l'exécution sur le terrain, à son contrôle, car, dépendant de ses partenaires techniques, lesquels étant plus soumis à une obligation de moyens que de résultats. Il s'y ajoute que le PLCP ne dispose que de peu de moyens de coercition sur ces derniers, tout en étant le premier comptable de leur non-action avec ses incidences négatives dans son bilan d'exécution.

Exemple: Le refus de financement constaté et non justifié par les SFD ACEP Sédhiou et CMS Vélingara renforcent les appréciations négatives des bénéficiaires sur le projet et par ricochet sur le bilan de la Composante MF/AGR.

Le fait que les opérateurs prennent un engagement signé pour prendre en charge l'équipement des centres en mobilier et refusent délibérément de l'honorer n'est-il pas un phénomène qui a déteint un peu les résultats en alphabétisation, notamment les performances en écriture.

CONTRAINTES D'EXECUTION

La mission a passé en revue en premier lieu, les contraintes exogènes auxquelles s'est heurtée la mise en œuvre du Projet de Lutte contre la Pauvreté à son entame et dans son exécution, afin que celles-ci soient prises en considération dans toute appréciation objective des réalisations et dans toute recherche de solutions novatrices destinées à la pérennisation des acquis. Elle s'est en outre, intéressée aussi aux facteurs endogènes qui ont eu à influencer de façon positive ou négative les résultats obtenus à ce jour.

Ces contraintes identifiées peuvent être classées sous trois niveaux d'appréciations :

CONTRAINTES ADMINISTRATIVES

- Inadaptation des procédures d'acquisition de certains biens et services, par rapport au contexte d'un projet de lutte contre la pauvreté ;
 - Pour être en phase avec le principe de la célérité qui est un des fondements de la stratégie de réduction de la pauvreté, la mise en œuvre du projet et les différentes interventions se doivent d'être rapides et à ce niveau, les modes d'acquisition des travaux, des biens et services en vigueur et le circuit d'approbation et de signature mis en place par la BAD sont interpellés;

Exemple: Il a été constaté que pour l'obtention d'un avis de non- objection de la BAD, il faut quatre à cinq mois en lieu et place de 45 jours. Il a été remarqué aussi qu'une période de 18 mois s'est établie entre la signature du prêt FAD et sa mise en vigueur et 27 mois entre la signature du prêt FND, alors que ce temps est compris dans le cycle du projet. La faiblesse du taux de décaissement est aussi en grande partie due à cette situation dans la mesure où le décaissement de la contre partie est à 100% au terme du projet, alors que celui de la BAD se situe environ à 69%.

- Insuffisance de l'autonomie administrative ;
 - Le retard accusé dans le choix du MOD alpha a entraîné un chevauchement dans la programmation des activités entre le renforcement préalable de capacités des bénéficiaires et le démarrage des activités de micro finance/AGR. Ainsi cette déprogrammation a eu, entre autres, comme conséquences, le mécontentement des apprenants non bénéficiaires de crédits et la fragilisation de quelques leviers du MAIVA qui se proposait d'accompagner le processus.
 - Le fait que le dossier de tout appel d'offre international soit obligé au préalable d'être envoyé à la BAD pour obtention d'avis de non objection avant son lancement n'est-il pas, si besoin en est, un manque d'autonomie administrative si l'on sait que chaque étape du processus d'adjudication requiert un avis préalable de la BAD, qui du reste ne s'est jamais imposée de contraintes en matière de délais de réponse .

- Divergences d'interprétation des dispositions contractuelles, entre certains partenaires et le Projet.
 - La controverse qui s'est installée autour de l'équipement des centres entre le MOD et les opérateurs en est une parfaite illustration et le cahier de charge des opérateurs est nébuleux sur cette question, notamment dans son point 2.4 du chapitre 2. L'article 6 relatif aux obligations de l'opérateur ne mentionne pas non plus de façon péremptoire cette obligation dans le contrat liant les deux parties.

CONTRAINTES FINANCIERES

- Lenteur du processus de décaissement des fonds (État, PLCP, BAD) :
 - Procédures longues et contraignantes à cause des principes de gestion de la BAD d'une part, mais d'autre part, à cause de la mobilité de responsables ayant en charge les dossiers qui méritent diligence ; *la réalité a prouvé, bien que la durée de paiement soit officiellement de 45 jours, elle a toujours tourné autour de trois mois ou plus ;*
 - Retard de trois à quatre mois de paiement des rémunérations des employés des opérateurs en alpha ;
 - Insuffisance du carburant pour le suivi des classes extrêmement enclavées telles que celles des régions de Tamba et de Kolda ;
 - Perturbation du planning des formations...
- Insuffisance de l'autonomie financière du BGP :
 - Seul environ 20% des paiements se fait au compte spécial alors que l'alimentation du sous-compte géré par le BG n'excède pas 20 millions CFA ;
 - Le niveau faible des marchés non soumis à l'avis de non-objection de la banque, 15 000 UC.

Exemple : Même la réalisation des activités de formation des opérateurs pour l'entretien et la maintenance des équipements, qui étaient planifiées, se doivent avant leur réalisation, de recueillir l'avis de non-objection de la banque.

- Insuffisance / Inexistence de certaines rubriques de dépenses :
 - Équipement des centres surtout la rubrique tableaux, bancs, et pupitres ;
 - Moyens de déplacement pour les coordinateurs régionaux MOD Alpha ;
 - Insuffisance en équipements et moyens de déplacement URG (un véhicule pour le coordinateur et son assistant).

CONTRAINTES TECHNIQUES

- Faibles moyens de contrôle et de coercition sur les partenaires techniques :
 - Non-respect des cahiers de charge et conventions par les SFD ;
 - Refus de financement des CLEC par certains SFD ;
 - Rejet sans motif de projets ;
 - Exigence de conditions non contractuelles aux bénéficiaires.
- Retards dans la mise à dispositions des équipements post récoltes :
 - Au terme du projet, le taux de mise en place de ces équipements reste très faible ;
- Insuffisance de l'effectif en personnel de certains partenaires techniques :
 - la majeure partie des ONG n'a affecté qu'une ou deux personnes pour l'ensemble des activités qu'elles ont en charge (élaboration de requêtes, dépôt de requêtes, mise en place des CLEC, formation et suivi de celles-ci, du recouvrement dans 3 à 84 communautés de base)

POINTS MERITOIRES DU PLCP

Il convient ici de saluer l'approche participative développée par le PLCP qui a permis de faire de toutes les parties prenantes, des acteurs de plein exercice. Elle a mobilisé au premier rang les populations ciblées qui ne sont plus des bénéficiaires passifs mais des pièces maîtresses dans le dispositif de mise en œuvre du programme.

Cette approche met également en lien le Projet, les services compétents de l'Etat et des Collectivités locales etc. Le Projet a initié en outre une démarche novatrice dans la lutte contre la pauvreté par l'implication d'une kyrielle d'acteurs privés ou publics tels que :

- SFD,
- ONG,
- Opérateurs
- MOD,
- Services techniques déconcentrés.

Dans le déroulement de ses activités, il a mis en place un dispositif de pérennisation pertinent à travers :

- les Caisses Locales d'Epargne et de Crédit (CLEC) ;
- les Comités Villageois ou de Quartier ;
- et les Comités de Gestion Thématiques.

INDICES D'IMPACT DU PROJET

Il faut se féliciter qu'aujourd'hui, suite à l'action d'alphabétisation et de la sensibilisation, des changements notables ont été remarqués dans les communautés de base en terme d'adoption de cultures et de pratiques nouvelles qui conjecturent de lendemains prometteurs. L'impact immédiat du programme en terme de changement de comportement est observable dans les nouvelles pratiques des bénéficiaires en matière de communication. A titre d'illustration, beaucoup de demandes écrites en langues nationales pour l'obtention de services offerts par le projet ont atterries à l'Unité Régionale de Kolda. Des procès verbaux de réunions et correspondances rédigées en langues nationales ont été constatés dans différentes CB

Il a été constaté dans certains centres qui ont eu le privilège d'aborder le module sur l'entrepreneuriat/ gestion, des apprenants qui savent :

- ✓ opérationnaliser un journal comptable ;
- ✓ composer au besoin des numéros de téléphone;
- ✓ rédiger des correspondances etc.

Ainsi, de niveau zéro au départ du programme, le volet alphabétisation a fait acquérir à ses participants des aptitudes en lecture courante et expressive, en rédaction de petits textes, en résorption d'opérations d'addition et de soustraction avec et sans retenue, de multiplication et de division avec 2 chiffres au multiplicande et au diviseur à côté des dispositions en résorption de petits problèmes écrits. On note également que la caractéristique des apprenants selon le genre, le taux de fréquentation et le taux d'abandons sont au-dessus des normes fixées par le projet, car se situant respectivement autour de 85%, 80%, et 6% contre 70, 75 et 15% des normes fixées par le projet.

C'est dire tout simplement que malgré les dysfonctionnements qui ont marqué l'exécution des programmes d'alphabétisation et de sensibilisation, des résultats ont suivi et sont visibles. Autrement dit, l'alphabétisation et les actions de sensibilisations ont apporté une véritable révolution dans des zones où l'accès à l'éducation est considéré comme une chimère.

On peut aussi affirmer sans se tromper qu'aujourd'hui que le pari de créer des banques de proximité, de décentraliser le crédit et d'installer de nouvelles habitudes en épargne et crédit est presque gagné dans les zones les plus reculées du Sénégal, exceptées quelques zones rurales que les SFD n'ont pas voulu financer, exemple de certaines Communautés de Base du département de Vélingara et une partie de la zone rurale de Sédhiou.

Nous avons constaté par exemple, que des femmes avec les maigres bénéfices qu'elles réalisent avec l'emprunt, font des épargnes allant de 200 Frs à 5000 Frs en sus du remboursement mensuel des prêts contractés. C'est dire que le projet est en train d'ancrer une culture nouvelle d'épargne.

La décentralisation du crédit dans les coins et recoins les plus lointains du Sénégal commence à être effective. L'accessibilité aux crédits sans contraintes majeures a vu le jour aux confins du pays. La volonté d'en faire bénéficier aux couches les plus défavorisées des zones cibles est devenue une réalité avec le recrutement d'ONG devant identifier, élaborer et déposer les requêtes auprès des SFD ou même des CLEC si celles-ci arrivaient à incarner le professionnalisme attendu d'elles.

La mission a identifié sur le terrain des CLECs qui ont vraiment compris leur mission, parce qu'en avance sur le remboursement du crédit, c'est-à-dire disposant du montant à rembourser à un mois de l'échéance du prêt, mais aussi comptabilisant des sociétaires assidus qui remboursent normalement. Ces CLEC pratiquent également un système accéléré de revolving qui est en train de permettre à beaucoup de sociétaires de bénéficier du crédit, bien que les fonds qui leur sont alloués soient en deçà de leurs besoins en crédit.

Par exemple, à Samba 15 ans, dans la commune de Vélingara, la CLEC a un local fonctionnel avec une plaque indicative à l'entrée avec des sociétaires enthousiastes, engagés et une gérante professionnelle et très dynamique.

On peut affirmer que le mythe de la banque est tombé auprès des populations vulnérables des régions ciblées du PLCP. Aujourd'hui, ces mêmes populations qui considéraient que les structures financières étaient réservées à une élite font des opérations financières dans les SFD et les CLEC à la faveur de l'ouverture des lignes de crédits et des conventions que le projet a initié avec ses partenaires d'exécution financière.

Un leadership nouveau a vu le jour. Partout où le projet a effectué des réalisations, des comités sont mis en place pour s'arroger la gestion de celles-ci et ont acquis une certaine légitimité. Quelque part, ils tentent même de se frayer des orientations nouvelles avec la recherche de moyens additionnels.

Par exemple, dans la région Kolda, il a été constaté que les leaders de CLEC sont en train de chercher des moyens financiers subsidiaires pour apporter des réponses à la forte demande de crédit qui les assaillent chaque jour par l'instauration de cotisations pour soutenir l'expansion de leurs caisses.

Notre sentiment est qu'il est attesté aujourd'hui que le projet PLCP est une grande réussite dans la croisade de lutte contre la pauvreté au Sénégal de par sa méthodologie, son management et la qualité de ses ressources, et sa capacité à fédérer tous les acteurs de développement notamment le réseau des parlementaires. Il a mis en œuvre une approche de développement durable qui pourrait justifier son érection en Agence pour le Développement Rural avec une capacité plus large de mobilisation de fonds pour agir de manière continue dans l'accompagnement des populations défavorisées.

En faire une Agence de développement, à l'image de l'AGETIP, participera forcément à trouver des solutions idoines à l'expansion des zones rurales défavorisées. L'appellation qu'il faudrait prêter à la structure et les missions additionnelles qu'elle pourrait s'arroger peuvent faire l'objet d'étude approfondie, ultérieurement, mais cette nécessité demeure plus que d'actualité.

Au terme de notre mission, nous restons convaincus dans l'idée que l'action de développement est une œuvre de longue haleine qui ne saurait se suffire de programmes d'appui à court terme, mais plutôt d'un cadre continu de formulation, de mise en œuvre, de suivi-évaluation et d'amélioration des progrès et des imperfections.

Au regard des contraintes constatées à plusieurs niveaux dans l'exécution du projet, notamment celles relatives aux procédures administratives et de décaissement au niveau des bailleurs de fonds, Il serait nécessaire d'une part que des dispositions soient prises rapidement pour permettre la finalisation des activités programmées ; et d'autre part, comme le note pertinemment le rapport final de l'atelier bilan, que toutes les parties prenantes adoptent une culture commune accès sur la consolidation et la pérennisation des acquis. Cette culture est un pré requis indispensable à l'efficacité voulue en direction des nouveaux objectifs d'exécution fixés dans le cadre du réaménagement de la planification des activités pour l'année 2005.

SYNTHESE DES REALISATIONS par rapport au CADRE DES OBJECTIFS

COMPOSANTES	ACTIVITES	PREVUES	REALISEES	ECARTS	OBSEVATIONS
Renforcement de capacités	Conception d'un Plan directeur de formation pour le Projet	01	01	00	Un plan directeur a été réalisé et il est en cours d'exécution
	Conception d'une Stratégie globale d'information et de communication pour le Projet	01	01	00	Une stratégie d'information et de communication a été élaborée par le Cabinet OFBD qui a été retenu comme MOD de la sous-composante IEC. Il a réalisé à ce titre, différentes activités mentionnées dans les réalisations de la sous composante.
	Formation de 40 Formateurs	40	40	00	Les 40 formateurs ont été sélectionnés, formés et recyclés 5 fois
	Formation de 1200 facilitateurs	1200	1200	00	1200 facilitateurs ont été recrutés par les 30 opérateurs d'alphabétisation et ont reçu une formation initiale et formation recyclage et chacun conduit les apprentissage d'une classe pendant 12 mois d'affilée
	Alphabétisation de 36 000 bénéficiaires	36 000	34 225	1 775	36 000 bénéficiaires ont été enrôlés au départ du programme. Au 3 ^{ème} trimestre de la 1 ^{ère} cohorte ainsi qu'au 2 ^{ème} trimestre de la deuxième cohorte, il y a eu un total d'abandon de 1775 personnes. Nous ne disposons pas de l'évolution de la situation au 4 ^{ème} trimestre pour chaque cohorte.
	Sensibilisation 36 000 bénéficiaires sur des thématiques d'intérêt stratégique	36 000	82 828	+ 46 828	Le nombre de bénéficiaires que les actions IEC devaient initialement toucher est de 36.000 personnes, à savoir, les bénéficiaires de l'alphabétisation. Après la constitution des activités IEC en sous composante autonome, avec un MOD à part entière, elle a ciblé l'ensemble des communautés de base et c'est pourquoi elle est arrivée à toucher, en un trimestre d'activités, 82.828 personnes. Les dernières statistiques globales n'ont pas encore disponibles.
	Formation de 1 800 représentants de bénéficiaires à la gestion et à l'entretien des équipements et infrastructures visées dans le Projet	1 800 (pour 378 comités de gestion)		- 1 800	Les bénéficiaires ont été identifiés mais n'ont pas encore reçu de formation parce que les infrastructures ne sont pas réceptionnées pour l'instant et que les équipements sont en cours d'installation.
	Formation de 4 200 responsables de groupements à la formulation et la gestion de projet	4 200	5.128	+ 928	Des responsables de groupements ont été formés à la formulation et la gestion de projets mais les statistiques ne sont pas disponibles
	Réalisation de 34 séminaires de formation pour les partenaires d'exécution				Des sessions de formation ont été organisées à l'intention du personnel des ONG et SFD, mais le nombre d'ateliers et personnes touchées, ainsi que les thèmes restent à déterminer
	Appui aux partenaires institutionnels		120.000.000 Frs CFA	120.000.000 Frs CFA	00

			2 véhicules		ont été octroyés aux CERP, 2 véhicules à la CSOP et à la DPS. Les services du ministère de tutelle (MFDSSN) ont reçu un appui en fournitures de bureau de la part du BGP.
			Fournitures de bureau		
	Renforcement des capacités techniques du personnel du Projet				Une formation de mise à niveau sur les logiciels MS PROJECT, POWER POINT, EXCEL, ACCESS et une formation en approche genre ont été organisées à l'intention du personnel du projet. Les agents du PLCP ont été également initiés à la transcription en langues wolof, pulaar et sérère.
Composante Micro finance	Création, construction, équipement et financement de CAPEC	62	16	46	16 CAPEC ont été construites dans les complexes socio-communautaires et attendent d'être équipées à l'image des autres infrastructures.
	Formation de 3 000 représentants de bénéficiaires à la mise en place et à la gestion de CLEC	3000	2450	- 650	2.450 responsables de groupements ont été formés à la mise en place et à la gestion de CLEC et sont actuellement opérationnels
	Formation de 1 800 bénéficiaires à l'utilisation du crédit	1.800	1.584	- 216	1.584 bénéficiaires ont reçu une formation à l'utilisation du crédit et sont actuellement opérationnels au sein des CLEC par l'occupation des postes-clefs des différents comités.
	Formation de 1.200 bénéficiaires à l'identification, à la formulation et à la gestion de projets	1.200	1.094	- 106	1094 responsables de groupements ont été formés à l'identification, à la formulation et à la gestion de projets et sont actuellement opérationnels
	Octroi de 290 000 micro-crédits	290 000	18 517	271 483	Au total 18 517 crédits ont été octroyés à 36 886 promoteurs par les SFD et les CLEC. C'est dire que le niveau de financement est extrêmement faible par rapport aux prévisions.
	Financement de 600 CLEC	600	258	-342	Seules 258 CLEC ont été financées et ASACASE a, elle seule, financé les 67. A son actif toujours, elle est la seule SFD à céder aux CLEC le crédit à 6,5%
	Promouvoir un mécanisme de pérennisation du système de crédit mis en place (création des CLEC)	600	516	- 84	516 Caisses Locales d'Épargne et de Crédit (CLEC) ont été mises en place pour pérenniser le système de crédit. Elles répondent aujourd'hui à une bonne partie des sollicitations dont elles font l'objet.

	Planification et exécution administrative et financière des activités				Le planification et l'exécution administrative et financière ont été assurées par le Bureau de Gestion, même si quelque part, l'obtention des avis de non-objection ont perturbé à bien d'égard la planification globale des activités. Le système financier de suivi comptable et financier mis en place a permis de s'assurer de l'exécution correcte du budget mis à la disposition du projet.
	Coordination et supervision de l'exécution physique des activités				Le Bureau de Gestion a coordonné et supervisé en amont et en aval l'exécution physique des activités et il a été aidé en cela sur le terrain par les URG
	Réalisation des évaluations				Des évaluations ont été commanditées par le BG et ont fait l'objet de partage et de larges diffusions auprès des intervenants, des populations et des autorités
	Information des partenaires financiers et de l'État sur l'avancement du Projet				Différents rapports ont été envoyés à l'État et aux partenaires financiers et sont relatifs à l'état d'avancement du projet.
Composante IEH	Construction et équipement de cases des tout-petits	14	14	00	A la date du 15 Mars les dernières réceptions seront effectives(Fongolimbi ; Salé mata ; Koulor).Les équipements comprennent 6 lots pour 5 fournisseurs. Tous les contrats sont déjà signés . 3 fournisseurs sont dans les délais de 60 jrs et sont dans les dispositions pour livrer. Un problème de sécurité du matériel doit être réglé avec un gardien avant les livraisons.
	Ouvrages hydrauliques et Équipements	120	120		A la date du 15/03, les équipements pour Thiès et Kolda sont déjà installés. Il reste Tamba et Diourbel . Les installations sont effectuées par le fournisseur au fur et à mesure de leur sortie du cordon douanier .
	Électro-Pompes thermiques	35	35	00	35 électro-pompes thermiques provenant du Danemark sont déjà à Dakar et ont été réceptionnées par le projet et sont en cours d'installation.
	Électro-Pompes solaires	37	37	00	37 électro-pompes solaires ont été réceptionnés par le projet et sont en cours d'installation
	Pompes manuelles	120	120	00	Les pompes manuelles sont déjà arrivées Dakar, la réception pourrait intervenir bientôt. La formation des artisans réparateurs a débute à MBour depuis le 25 /02 pour 12 jours ; Les installations doivent démarrer le 19/03./2005
	Construction et équipement de cases-foyers	16	16	00	Les 16 cases foyers ont été construites et attendent que les sociétés adjudicataires mettent en place les équipements ; La formation des comités de gestion ,n'attend que l'avis de non-objection de la BAD
	Création, construction, équipement et financement de CAPEC	62	16	- 46	16 CAPEC ont été construites dans les complexes socio-communautaires et attendent d'être équipées à l'image des autres infrastructures.

Construction et équipement de case de santé	14	14	00	Les 14 cases de santé ont été construites et attendent que les sociétés adjudicataires mettent en place les équipements. La formation des agents communautaires de santé n'attend que l'avis de non-objection de la BAD
Construction et Équipements Case des tout-petits	14	14	00	Les dossiers d'appel d'offre relatifs au matériel pédagogique des cases des tout-petits attend l'avis de la BAD .
Latrines	120	120		Les 120 latrines qui ont été réalisées sont aujourd'hui fonctionnelles..
Broyeurs céréales	80	336	+ 256	La société AFKO est en train de livrer ces équipements post récoltes dans les localités ciblées :
Batteuses à mil	15	12	- 3	- 12 batteuses sur les 15 prévues sont déjà livrées.
Décortiqueuses fonio	00	12	+12	4 décortiqueuses fonio sont déjà livrées ; le reste sera effectif à partir de la semaine du 21/03
Décortiqueuses à mil	00	18	+ 18	les 18 décortiqueuses à mil sont livrées
Moulins à mil	00	299	+299	Depuis le 13/03, les régions de Diourbel, Dakar, et de Tamba ont reçu respectivement : 87, 24, et 60 moulins. Les 59 moulins des 81 prévus pour Thiès sont déjà livrés. Un reliquat de 22 moulins sera effectif à partir de la semaine avant fin mars.
Charrettes	75	216	+ 141	La SISMAR est en train de livrer les 216 charrettes dans les sites ciblés.

Taux d'exécution physique par composante

Composantes	Taux d'exécution dernière mission de supervision (juin 04)	Taux d'exécution actuelle
Renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires (24,4%)	70%	92%
Micro finance et appui aux activités génératrices de revenus (22,6%)	71%	88%
Infrastructures, Equipements et hydraulique villageoise (43,3%)	59%	76%
Gestion du projet (9,7%)	75%	93%
TOTAL POURCENTAGE (100%)	66%	84%

Taux d'exécution physique par catégorie

Catégories	Taux d'exécution dernière mission de supervision (juin 04)	Taux d'exécution actuelle
BIENS :		
- Equipements/mobilier/fourniture	20%	80%
TRAVAUX :		
- Construction/réhabilitation	33%	73%
SERVICES:		
- Etudes et supervision	28%	87%
- Services de spécialistes	49%	60%
- Formation	75%	97%
- Audit	50%	50%
DIVERS :		
- Fonds de crédit	30%	55%
FONCTIONNEMENT :		
- Fonctionnement	39%	48%
TOTALPOURCENTAGE (100%)	66%	84%

NOS CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Dans le but de rechercher des solutions idoines à la poursuite et à la pérennisation des acquis du Projet de Lutte contre la Pauvreté et sur la base de l'appréciation faite des taux d'exécution enregistrés à différents niveaux, la mission a jugé nécessaire de formuler les recommandations suivantes, articulées sur les situations spécifiques des quatre composantes du PLCP :

Composante Renforcement de capacités

En direction des bailleurs :

- Vu le retard accusé dans le démarrage et le niveau d'exécution de la composante, une prolongation de la durée du Projet jusqu'en décembre 2005 serait de nature à combler le gap et fiabiliser les acquis.
- Augmenter la rémunération des facilitateurs afin d'accroître leur motivation

En direction du BGP

- Procéder à la signature d'un avenant avec le MOD Alpha avant l'hivernage 2005 pour réaliser un programme de rattrapage et finaliser la post Alphabétisation avec le dispositif de terrain initialement mis en place ;
- Renouveler avant l'hivernage les contrats des 1200 facilitateurs pour 3 mois et les redéployer dans les classes pour la consolidation des modules dispensés sans manuels d'alphabetisation et réparer les désagréments que cette période a causé l'année dernière ;
- Conduire au terme des 3 mois de prorogation des apprentissages, un programme de recyclage des relais/facilitateurs en alpha pour accompagner l'installation des bibliothèques mises en place et la reprise en main des cours par les facilitateurs ;
- Accompagner le processus de mise en place des bibliothèques par des formations thématiques en gestion de bibliothèques communautaires ;
- Faire réaliser l'évaluation externe finale du programme à l'issue des 3 mois de prorogation des apprentissages fondamentaux.
- Programmer la sortie de la brochure sur le bilan du projet à l'issue des différentes évaluations finales pour y intégrer les données recueillies en fin de programme ;
- Inscrire les actions d'alphabetisation au-delà de la conception stéréotypée de programmes d'alphabetisation et le mouvoir dans le sens d'une dynamique de formation continue qui dépasse les capacités de lire, écrire et calculer comme l'envisageait le MAIVA mais avec des préalables et des dispositions pratiques bien comprises;
- Élargir le concept de l'alphabetisation en prévision du nouveau millénaire en l'intégrant dans un effort général de développement répondant véritablement aux besoins des apprenants et de leur communauté;
- Articuler clairement la stratégie de développement et de réduction de la pauvreté à une action durable d'alphabetisation afin de faire de la composante renforcement de capacités un moyen d'une participation effective à l'économie et à la vie des sociétés du XXI^e siècle, qui témoignent d'une globalisation rapide;
- Accorder la priorité en matière de micro crédit aux 36 000 bénéficiaires des programmes d'alpha ;
- Organiser des ateliers périodiques d'échanges entre les opérateurs alpha, le MOD et le PLCP afin de cerner les difficultés que les uns et les autres rencontrent et envisager rapidement les solutions qui s'imposent ;
- Prendre en charge dans l'avenir l'équipement des centres en mobiliser afin d'éviter les désagréments connus dans ce sens ;
- Le renforcement des capacités étant un préalable pour la mise en œuvre correcte des autres activités du projet, il serait important, d'en faire une conditionnalité d'accès aux services des autres composantes afin que ses effets puissent être réinvestis efficacement et d'une manière durable dans les activités quotidiennes des bénéficiaires;
- Favoriser une articulation entre les différentes composantes afin de doter les néo-alphabetés d'espaces de valorisation de leurs nouvelles acquisitions;
- Augmenter le nombre de jours de formation des comités de gestion des CAL et des relais ;
- La mise à disposition à temps des manuels didactiques, des équipements des centres et des rémunérations sont des facteurs qui peuvent faciliter l'amélioration des actions futures de l'alphabetisation.

En direction MOD alpha

- Faire respecter les engagements pris par les opérateurs en matière d'équipement (bancs et pupitres...), conformément aux engagements pris lors de l'atelier de mise à niveau des opérateurs en septembre 2003 ;
- Redynamiser les comités de gestion des CAL en étoffant leurs bureaux et en leur fixant des missions précises afin qu'ils soient véritablement opérationnels ;
- Veillez dans l'avenir au respect scrupuleux des critères de sélection des facilitateurs, superviseurs et coordinateur ;
- Se doter de moyens de coercition pour le respect des cahiers de charge par les opérateurs ;
- Inviter les opérateurs à se doter d'instruments permettant aux bénéficiaires de respecter les engagements souscrits lors de l'étude du milieu relatifs à la prise en charge des abris devant pour éviter les classe en plein air et dans des endroits non propices à une situation d'apprentissage, comme cela a été le cas la campagne précédente ;
- Donner aux coordinateurs régionaux du MOD alpha les moyens de supervision et de coordination des activités des opérateurs sur le terrain ;
- Intégrer la pré-alphabétisation dans le dispositif de formation afin d'inciter les apprenants à définir leurs besoins réels d'apprentissage et leurs visions du développement.

En direction MOD IEC

- Recycler les relais en intermédiation sociale et les accompagner dans le processus de mise en place de leur réseau ;
- La définition d'indicateurs valablement observables et mesurables pour les actions IEC participerait à l'efficacité de la sous composante et ceux-ci doivent s'inscrire dans une perspective d'aboutissement à des actions concrètes, qui vont au-delà de la simple information ou de la simple sensibilisation.

A titre d'exemple, les actions de sensibilisation peuvent déboucher sur des déclarations pour l'éradication de l'analphabétisme au niveau locale, ou sur la formulation d'un plaidoyer en faveur du recouvrement des prêts à l'échelle CB, ou encore, sur la mise sur pieds de comités engagés et préparés à prendre en charge la pérennisation d'un aspect de l'intervention du projet des actions concrètes etc.

- Le recrutement et l'affectation de répondants du MOD au niveau régional participeraient non seulement à diligenter l'exploitation et la remontée à temps des données afin que des décisions soient prises au besoin, mais facilitera aussi le suivi et les rectificatifs nécessaires au moment opportun.

Composante Infrastructures, Équipements et Hydraulique

Actuellement, le programme de réalisation des infrastructures communautaires déléguée à l'AGETIP est en voie de finition, cependant, la plupart des équipements, ne sont pas mis en place. Il est à noter que c'est la composante la plus lourde, car comportant des travaux de génie civil, des importations d'équipements spécifiques dont le transport à l'intérieur du pays et l'installation ne sont pas toujours aisés.

En direction des bailleurs :

- Diligenter les dossiers de décaissement (alimentation à temps du compte spécial et paiements directs) pour éviter les retards d'exécution des activités planifiées qui sont contenues dans un cycle;

En direction du BGP

Il conviendrait à notre avis, pour l'obtention à bonne date des divers avis de non-objection des bailleurs, de :

- Procéder à des relances en insistant particulièrement sur l'urgence de telles opérations ;
- Insérer les causes de ces retards dans les aides-mémoire des missions de supervision ;
- Instaurer des liaisons périodiques avec les Task-Managers ;
- Veiller à une bonne planification des décaissements.

Composante Micro Finance/AGR

En direction des bailleurs :

- Diligenter la mise à disposition des fonds aux SFD ;
- Mise en place de fonds de garantie pour soutenir le financement de petits montants ;
- Assouplir les procédures d'acquisition des biens et services et de décaissement de fonds de crédit.

En direction du BGP

- Favoriser la synergie entre partenaires de la composante ;
- Réserver un quotas de 50 % des fonds pour le financement de la première catégorie ;
- Augmenter la rémunération des CLEC à 6% pour assurer leur rentabilité et leur pérennité ;
- Passer directement une convention de refinancement entre le PLCP et les CAPEC dès leur agrément ;
- Créer des cadres de concertation entre SFD, ONG ;
- Rechercher des ressources additionnelles pour le fonds de crédit ;
- Impliquer les comités de quartier et de village dans le choix des bénéficiaires de la formation ;
- Lier la rémunération des ONG aux activités directement menées par elles ;
- Etudier la possibilité de mettre en place un fonds de garantie pour partager les risques sur les CLEC entre le PLCP et les SFD .

En direction des SFD

- Diligenter le processus de financement des CAPEC par les SFD ;
- Respecter les termes de la Convention signée dans les procédures de financement ;
- Adapter les stratégies d'intervention aux spécificités des cibles du PLCP pour toucher le maximum de bénéficiaires de la première catégorie.

En direction des ONG

- Respecter les délais de transmission des projets aux SFD ;
- Veiller à la représentation de toutes les couches sociales dans les comités de gestion des CLEC ;
- Veiller à une bonne représentation des projets de première catégorie dans le portefeuille ;
- Assurer une bonne préparation des requêtes de financements et le suivi des bénéficiaires sur le terrain ;
- Mettre en place un réseau de mutuelles constitué par:
 - o Les CAPEC érigées en mutuelles d'épargne et de crédit agréées avec la personnalité morale ;
 - o Les CLEC érigées en GEC avec la reconnaissance du MEFP et qui fonctionnent sous la forme de caisses membres d'une CAPEC ;
 - o Une union des CAPEC d'une même région ;
 - o Une fédération des unions de CAPEC au niveau nationale.

Composante Bureau de Gestion du Projet

En direction des bailleurs

- Envisager la faisabilité du projet en Agence de Lutte contre la Pauvreté participerait efficacement à la réduction drastique de la pauvreté, parce que inscrivant l'intervention dans une perspective de longue durée;
- Diligenter la mise à disposition des fonds nécessaires au financement des micro-projets aux SFD;
- Diligenter les procédures d'instruction des dossiers et d'approbation ;
- Autoriser une plus grande autonomie administrative et financière au Bureau de Gestion du Projet.

En direction du Bureau de Gestion

- Renforcer les capacités de ses agents sur les procédures de la BAD en matière d'acquisition de biens, travaux et services ;
- Amener les différents Présidents de Comités de Pilotage à assumer davantage leurs responsabilités et veiller à la tenue périodique des réunions de ces organes ;
- Faire respecter scrupuleusement, par les partenaires, les dispositions contractuelles qui les lient au PLCP ;
- Recruter un spécialiste compétent en passation de marchés ;
- Recruter un Directeur ou Administrateur adjoint pour appuyer l'administration dans sa lourde tâche.

En direction de l'État du Sénégal

- Il faut que l'état arrive à trouver des alternatives dans ses négociations de prêt avec la banque, parce que les contrats actuels ne lui laissent aucune marge de manœuvre : Il contracte un prêt remboursable et la banque s'arroge de tous les pouvoirs de décision au nom d'une quelconque procédure.

I - INTRODUCTION

I -1- CONTEXTE DU PROJET

A la suite de la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, l'économie sénégalaise a renoué avec la croissance, le PIB réel avait crû de 2,9% en 1994 et de plus de 5% par an en moyenne entre 1995 et 2001. Ces résultats ont été réalisés dans un contexte de réduction continue des déficits des finances publiques et de la balance des paiements courants et de maîtrise de l'inflation. Cependant, les performances économiques enregistrées n'ont pas contribué autant qu'on pouvait l'espérer à améliorer les conditions de vie des populations et à réduire substantiellement la pauvreté.

En plus, le Sénégal n'a pas encore réalisé l'objectif de l'éducation universelle en ce qui concerne l'enseignement primaire (le taux brut de scolarisation dans le primaire se situe à environ 70 %, tandis que le taux global est estimé à 32 %) et l'analphabétisme touche plus de la moitié de la population. La situation des femmes sénégalaises en matière d'éducation et de formation est préoccupante avec un taux d'analphabétisme de plus de 70% contre 48,9% pour les hommes (QUID, 2001).

Le Gouvernement du Sénégal a réajusté la loi d'orientation 91-22 du 16 février 1991 par une lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation dont le Programme Décennal de l'Éducation et de la Formation (PDEF) est le cadre d'opérationnalisation. Sa sous-section alphabétisation s'est fixée comme objectifs d'éradiquer l'analphabétisme des adultes de 15 à 49 ans, en priorité les jeunes de 15 à 25 ans, en plus des femmes rurales par les actions suivantes:

- Alphabétiser 171.231 personnes en moyenne et par an ;
- L'intégration de l'alphabétisation fonctionnelle et post-alphabétisation dans un programme unifié avec un manuel de procédure unique ;
- L'option de la sous-traitance, c'est-à-dire le faire – faire, dans les programmes d'alphabétisation avec des opérateurs privés dans un cadre dynamique et efficace de partenariat ;
- Renforcer la compétence des collectivités locales et structures décentralisées pour l'exécution et la supervision des programmes d'alphabétisation.

Depuis lors, le contexte du secteur de l'éducation a enregistré des évolutions remarquables, notamment avec les conclusions du Forum Mondial de l'éducation de Dakar, la Déclaration du Millénaire, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), le Document Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), la Décennie de l'alphabétisation, la Déclaration des Nations Unies de 2002 et le Protocole de la CEDEAO sur l'Éducation et la Formation.

Eu égard à cette préoccupation mondiale et nationale, le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP), objet de notre présent rapport, à travers ses quatre composantes charnières, notamment celle destinée au Renforcement de Capacités, a voulu participer à l'élan national d'éradication de l'analphabétisme avec l'enrôlement de 36 000 personnes parmi les populations les plus défavorisées, dans le cadre de son programme d'alphabétisation fonctionnelle à travers cinq régions du Sénégal.

En outre, le Sénégal a initié en 2000, après l'adoption de son document intérimaire, un processus participatif de préparation d'une stratégie de réduction de la pauvreté fondée sur la satisfaction des besoins de base des populations pauvres et articulée sur des principes tels que la participation et la pérennisation des acquis, et sur les leviers fondamentaux suivants :

- Le renforcement des capacités ;
- La promotion des services sociaux de base ;
- La création de richesse ;
- L'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables ;
- Une approche participative de mise en oeuvre et de suivi-évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution.

Un des enjeux principaux de la lutte contre la pauvreté est la nécessité de toucher toute la population sénégalaise en répondant à ses besoins spécifiques. Pour assurer l'efficacité et la durabilité des interventions, un des axes de la stratégie porte sur la mise en oeuvre d'une démarche participative de pilotage, d'exécution et de suivi - évaluation des programmes garantissant ainsi toute la célérité et la transparence nécessaires à l'appropriation, tout en assurant aussi la cohérence avec les programmes sectoriels et les initiatives locales en cours ou planifiées.

La mise en oeuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté est régie par les sept (7) principes directeurs qui ont comme noms :

PROXIMITE Rendre les lieux de décision concernant la mise en oeuvre des interventions le plus proche possible des bénéficiaires et de leur lieu de résidence.	FAIRE - FAIRE Implication des collectivités locales, acteurs de la société civile et entreprises privées
TRANSPARENCE Mettre en place une série de mécanismes garantissant la visibilité et le contrôle, de façon à établir l'équilibre entre responsabilité et autonomie.	EQUITE Combattre les inégalités et injustices en développant les formes d'équité qui sont un facteur d'efficacité accrue, d'où la nécessité de développer une approche au cas par cas, en fonction des secteurs, des zones et des populations;
PARTICIPATION, Associer les bénéficiaires des projets et programmes à toute décision les concernant personnellement, comme à toute définition d'une politique générale dans ce domaine. Ce principe a pour corollaire, la prise en compte des besoins et des intérêts des pauvres;	CELERITE Adopter des procédures qui assurent à la fois la rapidité et la transparence dans les décaissements, la passation et l'exécution des marchés ;
COMPLEMENTARITE ET DE SYNERGIE, Favoriser une combinaison efficiente des moyens et des ressources en vue d'optimiser les résultats.	

Dès son approbation par les conseils de la Banque Mondiale et du FMI, le DSRP a servi de cadre opérationnel aux contributions des différentes institutions, et d'un cadre à l'élaboration des plans sectoriels de développement et des programmes d'investissement.

Les programmes sectoriels sont considérés comme les principaux instruments de mise en œuvre du DSRP et décrivent de manière détaillée et pour les différents secteurs :

- les objectifs à atteindre ;
- la nature des activités à mettre en œuvre ;
- les zones d'intervention ;
- le cadre d'exécution des activités ;
- les résultats attendus.

C'est sous ce rapport qu'est né le Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP -FAD/ FND), financé conjointement par le Gouvernement sénégalais, la Banque Africaine de Développement et le Fonds Nordique de Développement et placé sous la tutelle du Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale d'alors.

I-2- PRESENTATION DU PLCP

Le PLCP est un des instruments de mise en œuvre du Programme National de Lutte Contre la Pauvreté et s'articule autour des axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté au Sénégal. Le Programme National de Lutte Contre la Pauvreté vise à contribuer à la réduction de la pauvreté par :

- l'élévation du niveau éducatif ;
- l'accroissement des compétences techniques et professionnelles ;
- le renforcement des capacités d'auto -promotion des groupes cibles ;
- l'accroissement de capacités de génération de revenus;
- l'amélioration des conditions d'accès aux services sociaux de base et le perfectionnement des conditions de vie.

Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté intervient dans les mêmes régions que celles initialement ciblées par l'ancien Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine (PAGPF) que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda. En tant que mécanisme de lutte contre la pauvreté, le PLCP a pour vocation de toucher des cibles bien déterminées, qui ont été identifiées au terme d'un processus à plusieurs niveaux.

Ainsi, l'accent a été mis dans chacune ces régions, sur un département jugé prioritaire, sélectionné après une étude du milieu réalisée conjointement par la Direction de la Prévision et de la Statistique et le Cabinet MS & Associés. Le premier ciblage des régions d'intervention s'est inscrit dans la logique qui a présidé au choix des régions cibles de l'ancien Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine (PAGPF) à savoir Dakar, Diourbel, Kolda. Tambacounda et Thiès. Le PLCP devant concourir, en partie à la pérennisation des acquis du PAGPF, a reconduit ses régions d'intervention.

Le deuxième niveau de ciblage s'est opéré à l'intérieur des cinq régions cibles du PLCP et a porté sur 600 communautés à forte incidence de pauvreté. Ces 600 communautés, qui sont majoritairement des villages et dans une moindre mesure des quartiers urbains, ont été choisies, parmi les localités réputées les plus pauvres selon les enquêtes quantitatives de la Direction de la prévision et de la Statistique.

Au terme de cette étude, un département prioritaire, a été identifié dans chaque région et 120 communautés de base (CB) y sont ciblées.

Ces départements dits prioritaires reçoivent 70% des investissements contre 30% pour les zones restantes et le choix définitif est le suivant:

- la région de Dakar : Pikine/Guédiawaye
- la région de Thiès : Mbour
- la région de Tambacounda : Tambacounda
- la région de Diourbel : Bambey
- la région de Kolda : Sédhiou

I-3 RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

L'évaluation d'étape des activités du PLCP, objet de notre présente mission, a pour finalité :

- Contribuer à une meilleure connaissance de l'état de mise en oeuvre des activités confiées au Projet ;
- Ressortir le niveau d'exécution détaillée des actions, les perspectives sur l'impact attendu en termes social et économique ;
- Proposer pour les activités restantes et pour celles en cours d'exécution, des stratégies de remédiation au besoin;

pour objectif général :

d'apprécier

- Le niveau d'avancement des activités;
- Le mode opératoire;
- L'implication des bénéficiaires et partenaires dans l'exécution et la définition des perspectives.

Et pour objectifs spécifiques :

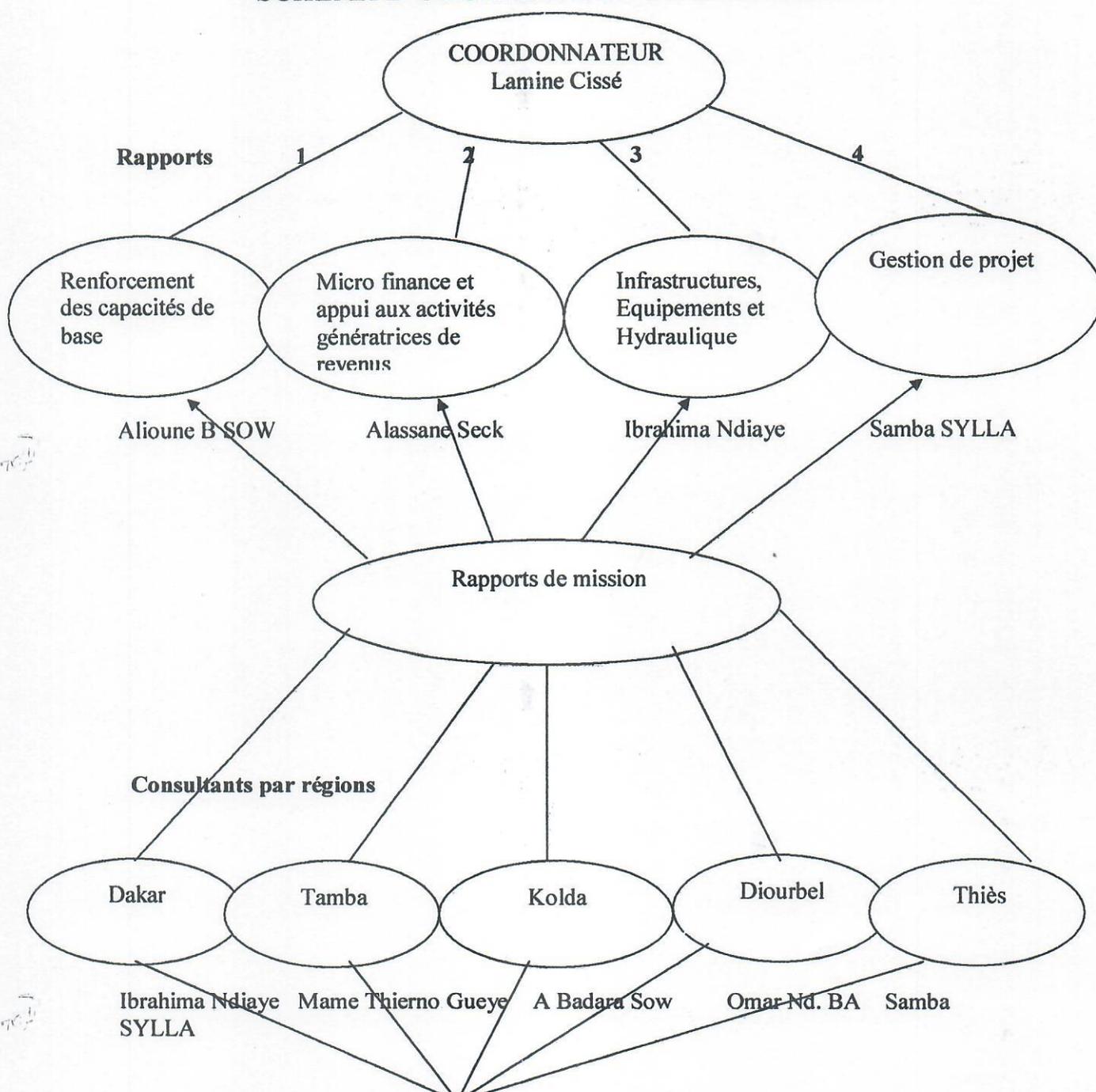
- Mesurer l'exécution physique des activités du PLCP à travers ses composantes par rapport aux objectifs retenus par le rapport d'évaluation de base élaboré par la Banque Africaine de Développement et l'État du Sénégal et en apprécier les résultats obtenus;
- Analyser les forces et faiblesses éventuellement constatées et les raisons des contraintes majeures qui ont pu survenir dans la vie du Projet;
- Apprécier la démarche du Projet et le niveau d'organisation des communautés de base.

I-4. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA MISSION

Conformément aux principes directeurs du Projet, cette évaluation des activités du PLCP a été menée d'une manière participative et elle a pris en compte la **dimension genre** qui est un des piliers essentiels de la démarche du projet. L'approche méthodologique de la mission s'est articulée autour de huit (08) axes consécutifs et primordiaux:

- Analyse géographique des zones d'intervention du projet et établissement d'un échantillonnage de CB à visiter
- Conception des outils d'évaluation: check-lists, questionnaires et guides d'entretien;
- Élaboration de calendrier de mise en œuvre de la méthode d'évaluation proposée.
- Production d'un rapport d'orientation
- Missions de terrain: Collecte de données par l'administration des outils de recueil d'informations et organisation de focus groupe pour recueillir des avis divers et contradictoires sur différents sujets relatifs au projet;
- Exploitation et analyse des données;
- Présentation et validation des résultats de l'évaluation des données ;
- Étude documentaire et production de rapports provisoires et final.

SCHEMA D'ORGANISATION DE LA MISSION



Tâches assignées aux consultants/régions :

- 1 - Rencontre URG et Autorités
- 2 - Visite des sites
- 3 - Recueil Avis partenaires
- 4 - Recueil Avis Bénéficiaires
- 5 - Évaluations Réalisations physiques
- 6 - Appréciations
- 7 - Recommandations

I.4.1. Conception des outils

Compte tenu de la diversité des activités et du nombre d'intervenants du projet d'une part et de la position géographique des différentes CB d'autre part, un échantillon de 10% du nombre de CB par région a été retenu pour être visitées. Pour ce faire, des outils d'évaluation ont été élaborés pour interviewer chaque intervenant-clef du dispositif et pour chaque composante du projet:

- Renforcement des capacités ;
- Micro-finance et AGR ;
- Infrastructures, équipements et hydrauliques;
- Gestion du projet.

Dix à douze CB ont été ainsi visitées dans chaque région et les questionnaires avaient pour but de mesurer les indicateurs spécifiques de performance des bénéficiaires et des partenaires. Ils comportaient des questions ouvertes et fermées. Les guides d'entretien et les check-lists comportaient des thèmes de discussion individuelle et de groupe afin de procéder à une triangulation de certaines informations.

I-4.2. Opérationnalisation de l'échantillonnage dans les régions cibles

a). Planning des interviews

02 MOD

- Alphabétisation
- IEC

04 Facilitateurs

- 02 Alphabétisation
- 02 IEC

10 Comité de Base (comité de gestion)

04 CLEC

04 Partenaires Techniques Micro finance

- 02 ONG
- 02 SFD

05 Bénéficiaires par CB visitées

- 02 en alphabétisation
- 01 en IEC
- 01 en micro finance
- 01 en infrastructures – équipements –hydrauliques

30 focus groupe à organiser dont 06 par région.

b). Consistance de la mission sur le terrain :

Les missions de terrain ont porté sur les points suivants:

- Collecter des données, les analyser et en faire une restitution thématique au comité :
 - Rencontre avec les autorités, agents du projet partenaires et bénéficiaires.
 - Recueil de données sur réalisations physiques et financières globales et par composante ;
 - Administration directe de questionnaires auprès des cibles;
 - Organisation de focus groupe sous forme de réunions pour écouter, recueillir et confronter les avis et suggestions de plusieurs cibles (bénéficiaires, partenaires, gestionnaires) sur les activités du PLCP.

- Mesurer la prise en compte de la dimension genre et des outils et méthodes participatives dans l'exécution des activités;
- Mesurer le degré d'implication des bénéficiaires en vue de la pérennisation des activités;
- Rencontrer les partenaires institutionnels et d'exécution pour apprécier l'état de mise en oeuvre des activités et les modalités pratiques mises en place, à cet effet.
- Connaître les partenaires et acteurs potentiels intervenant dans le Projet, en prenant soin de dégager leur degré d'implication et de prise en main des activités confiées ;
- Identifier les domaines de complémentarité et de synergie potentielle des intervenants ;
- Disposer d'informations sur les activités planifiées, situation sur la mise en oeuvre, résultats obtenus, perspectives en termes d'impact;
- Identifier les acquis, contraintes et résultats en tenant compte des différentes composantes du Projet;
- Sérier les bonnes pratiques développées par le Projet, à travers ses composantes techniques ;
- Formuler des recommandations pour le renforcement des acquis enregistrés et l'adoption de solutions optimales pour faire face aux difficultés inhérentes à la bonne exécution des programmes ;
- Ressortir les résultats obtenus par les 15 ONG d'encadrement technique des activités de micro-finance et d'AGR, en termes de requêtes élaborées, de bénéficiaires formés; de suivi des AGR financées dans les communautés de base, de CLEC mises en place et en bonne voie.
- Apprécier la population touchée dans chaque CB et par SFD (en genre), le montant des financements octroyés par les CLEC dans chaque région, le taux de recouvrement des prêts par les CLEC et SFD;
- Analyser la perception des CLEC par les populations, ONG et SFD;

Les Communautés de base ciblées et les activités qui y sont menées sont les suivants :

REGION DE DAKAR

Département de Dakar

- Entretiens avec le coordonnateur de l'Unité Régionale de Dakar sur les différentes activités déroulées à Dakar et recueil d'informations sur les CB ciblées.
- Visite de la CB de Cité Bissap (Usine Ben Tally)
- Visite de la CB d'Arafat (Grand-Yoff)

Département de Pikine

- Visite des CB de Tivaouane Diaksao et de Yembeul Nord (Darou Salam 7)
- Visite à Keur Massar (CB de Castor/ Sotrac) et de la CB de Malika (Touba Malika)
- Visite de la CB de Médina Gounass 3
- Visite des CB de Djeddah Thiaroye Kao (CB de Mousdalifa 1 et de la CB de Hamdalaye 2)
- Visite de la CB de Usine Thiaroye sur Mer

Département de Rufisque

Visite de la CB de Ndar Gou Ndaw

Visite de la CB de Hann Montagne 6

RÉGION DE KOLDA

Département de Kolda :

- Entretien avec le Coordinateur de l'URG
- Entretien avec le Président du CPEF (Opérateur en alpha)
- Visite au CB de Bouna Kane (entretien avec les membres de la CLEC, visite d'une classe mandingue 2^{ème} cohorte du CPEF qui a cessé de fonctionner depuis le mois de Carême et entretien avec les participantes et la présidente du CAL)
- Focus Group avec une trentaine de responsables de CLEC qui terminaient une formation organisée par l'ONG Action Plus
- Visite au CB de Saré Moussa (entretien avec le gérant de la CLEC)
- Entretien avec le gérant de L'ASACASE
- Entretien avec le gérant de l'UNACOIS DEF/Kolda
- Entretien avec la gérante de Action/ Plus

Département de Sédhiou :

- Visite infructueuse au siège de l'UMEC (gérant indisponible)
- Visite à la CB de Témassou et entretien avec le superviseur 1^{ère} cohorte et une animatrice 2^{ème} cohorte des CAL du CEREM, et Focus Group à la CB de Santassou II avec les responsables de CAL du CEREM
- Visite à Madina Wandifa (entretien avec le chef de CERP en tant que partenaire d'exécution mais aussi en tant que relais IEC)
- Entretien avec le Président du Comité de Gestion du CAL de Saré Seydou Diallo (CAL de ACUPROS)
- Focus group au CB de AFIA (Ndama Peul) avec une trentaine de responsables et bénéficiaires de CLEC, de moulin à mil et de CAL

Département de Vélingara :

- Entretien avec le responsable local de FORM- ACTION (Opérateur alphabétisation) et le relais IEC basé à Kounkané
- Visite infructueuse à UNACOIS DEF / Vélingara
- Entretien avec la gérante et la présidente de la CLEC de la CB de Samba 15 ans (Vélingara Centre)
- Entretien avec la gérante, la présidente de la CLEC et du facilitateur 2^{ème} cohorte de l'opérateur ADECK à la CB de Sintiane Woulata
- Visite à la CB de Madina Dialo (Entretien avec le comité du moulin, les membres de la CLEC non financée et la facilitatrice 2^{ème} cohorte de l'opérateur ADECK)
- Visite au CB de Konadji Mali (Focus Group avec différents responsables (moulin, CAL et CLEC)

RÉGION DE TAMBACOUNDA

Département de Tambacounda

- Entretien avec le coordonnateur de l'unité Régionale de Gestion autour de questions diverses concernant l'intervention du PLCP à Tambacounda, sa stratégie d'ensemble et ses principaux acteurs ;
- Visite des communautés de base de Gouye et de Gourel Diadié ;
- Entretien avec quelques facilitateurs de la sous composant alpha.
- Visite des communautés de base de Tamba Socé et du plateau ;
- Entretien avec les responsables de l'Ong AFRICARE ;
- Rencontre avec le coordonnateur de l'opérateur GRACE;
- Rencontre avec le superviseur régional de la SAFEFOD ;
- Rencontre avec les responsables de l'ACEP.

Département de Bakel

- ❑ Rencontre avec les responsables de l'Ong en micro finance ARD ;
- ❑ Visite des communautés de base de Dar Salam et Bakel Coura ;
- ❑ Entretien avec l'opérateur AED/ ABK.
- ❑ Rencontre avec les responsables du SFD Crédit Mutuel du Sénégal ;
- ❑ Visite de la communauté de base de Grimpallé .

Département de Kédougou

- ❑ Rencontre avec les responsables de l'Ong AVPK ;
- ❑ Visite des Communautés de base de Mosquée et Togoto ;
- ❑ Entretien avec le relais de la sous composante IEC (Sadio Damba).
- ❑ Rencontre avec la communauté de base de Dinguessou.

REGION DE DIOURBEL

Département de Diourbel :

- L' URG
- Le Gouverneur
- L' ONG EGA
- Les opérateurs en alphabétisation ADIS
- Les opérateurs en alphabétisation JID
- Le SFD ASACASE
- Le SFD ACEP

Département de Mbacké

- Les opérateurs en alphabétisation GROCEF
- L'ONG PASTEF
- Les CLEC (Sam Dianatou Madyana, Ndamatou, Sente Serigne Saliou Mbacké)
- Le SFD ACEP

Département de Bambey

- Les CLEC (village : Sewlef, Diagne Boungué, Sandiara, Ndombé ; quartier : Léona Nord, Wakhal Diam)
- Infrastructures, hydrauliques, équipements (village de Ndakh, Sewlef, Diaron, Keur Seyni Diouf)
- Le SFD MECGFA

NB : Dans chaque département, un focus groupe a été réalisé et a regroupé le maximum d'acteurs que sont les SFD, les CLEC, les ONG, les opérateurs en alphabétisation, les superviseurs, les facilitateurs, les bénéficiaires. Bref, différents acteurs de la communauté y ont participé.

REGION DE THIES

Commune de Thiès :

CB de:

- Hersent
- Madina Fall

Commune de Tivaouane :

CB de Keur Mass

Commune de Ngaye Mékhé :

CB de:

- Ngaye Djiité
- Lebou Ouest

c) Exploitation, analyse et évaluation des données

Les données collectées ont été exploitées, analysées et évaluées par composante et par zone d'intervention d'abord. Ensuite, elles ont été agrégées pour les besoins d'une évaluation d'ensemble des activités du PLCP et pour une formulation de conclusions et de recommandations.

d) Présentation et validation des résultats de l'évaluation des données

Les résultats de l'évaluation ont fait l'objet de deux séances de restitution au Bureau de Gestion du Projet pour appréciation de l'état d'avancement de la mission et pour réception de Feed-back nécessaires.

Les rapports ci-après ont été produits pour couronner la mission:

1. Rapport d'orientation : Note méthodologique sur l'exécution de la mission

2. Rapports provisoires :

(a) Rapport d'étape I (Synthèse des réalisations et résumé de nos constats
– recommandations)

(b) Rapport d'étape II (Rapport par région cibles)

3. Rapport final

**II- ANALYSE ET APPRECIATION DES REALISATIONS
PAR COMPOSANTE**

II-1 COMPOSANTE MICROFINANCE ET AGR

Les populations rurales sont de plus en plus confrontées à d'énormes difficultés pour accéder aux crédits du circuit bancaire classique afin de financer leurs activités. Le projet a octroyé une ligne de crédit de 2.580.000.000 Frs CFA à des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) pour promouvoir des banques de proximité non classiques à travers des Caisses Locales d'Épargne et Crédit (CLEC) et bientôt par le truchement des CAPEC.

Pour faciliter l'accès, quinze ONG ont été commis pour accompagner les CB dans l'identification, l'élaboration, la soumission des requêtes pour financement auprès des SFD et pour le suivi des AGR.

2.1.1. Objectifs

L'objectif général poursuivi par la composante micro finance – (AGR) est de lutter contre la pauvreté par la facilitation de l'accès aux crédits pour le développement d'activités génératrices de revenus et pour l'amélioration de l'offre de crédit.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la composante sont :

- Accessibilité du crédit aux groupes cible du PLCP ;
- Accroissement des capacités de génération de revenus des groupes cibles;
- Mise en place d'un réseau performant de structures de financement décentralisées.
- Financement de trois catégories de cibles ;
- Assurer le recouvrement des prêts ;
- Faciliter la mise en place des structures de pérennisation de l'accès aux crédits (à l'image des CLEC).

2.1.2. Stratégie

La stratégie d'intervention de la composante est basée sur la mise en place d'un fonds de crédit alimenté par la contribution de l'État du Sénégal et de la Banque Africaine de Développement. Le fonctionnement de la ligne de crédit est assuré à travers la conclusion de convention avec 13 Structures de financement décentralisées (SFD) et 15 Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Les SFD assurent le financement des groupes cibles-Communautés de Base, individus et Caisse Locale d'Épargne et de Crédit (CLEC).

Les ONG assurent la formation, le montage des demandes de financement et le suivi des AGR.

Le projet a mis en place des Caisses Locales d'Épargne et de Crédit (CLEC) et des Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit (CAPEC) pour accompagner la mise en œuvre de la composante micro-crédit / AGR.

Les SFD accèdent au fonds de crédit à un taux d'intérêt nul (0%) et, elles refinancement les CLEC au taux de 7%, Excepté l'ASACASE qui leur cède ça 6,5%.

Les partenaires et bénéficiaires ont été répartis en trois catégories suivant leur statut social:

- **Catégorie I**: Femmes, jeunes, handicapés, personnes du 3^{ème} âge en activité et à revenus précaires sans expériences de crédit.
- **Catégorie II**: Association de groupement de jeunes et de femmes, de handicapés, et de personnes du 3^{ème} âge en situation difficile.
- **Catégorie III**: Associations ou groupements de promotion de femmes ou de d'hommes organisés autour de micro-entreprises en difficulté de développement ou en extension.

Répartition du taux d'intérêt:

◆ **Catégorie 1: Taux d'intérêt (12%)**

Le taux d'intérêt appliqué à cette catégorie est réparti comme suit :

- 10% au SFD pour la rémunération de son personnel ;
- 2% est destiné à la bonification du promoteur

◆ **Catégorie 2: Taux d'intérêt (13%)**

Le taux d'intérêt appliqué à cette catégorie est réparti comme suit :

- 10% au SFD pour la rémunération de son personnel ;
- 2% est destiné à la bonification du promoteur
- 1% est affecté à l'alimentation de la ligne de crédit

◆ **Catégorie 3: Taux d'intérêt (14%)**

Le taux d'intérêt appliqué à cette catégorie est réparti comme suit :

- 10% au SFD pour la rémunération de son personnel ;
- 2% est destiné à la bonification du promoteur
- 2% est affecté à l'alimentation de la ligne de crédit

2.1.3. Réalisations

- Stratégie d'intervention élaborée

Études spécifiques réalisées :

- Créneaux porteurs
- Diagnostic des SFD
- Diagnostic des caisses de base
- Systèmes de crédits adaptés aux pauvres

Recrutement des partenaires d'exécution :

- 13 SFD sélectionnés
- 15 ONG recrutées
- 04 bureaux d'études recrutés pour la formation des partenaires
- Protocole signé avec la Cellule AT/CPEC

Formation à l'utilisation du crédit et à la gestion de projet

- Besoins diagnostiqués
- Structures spécialisées identifiées
- 1094 bénéficiaires touchés

Mobilisation des fonds

- Planification des financements et des décaissements élaborés
- Fonds de contrepartie 2001 et 2002 mobilisés
- Fonds de contrepartie affectés aux SFD
- Demandes de décaissement transmises à la BAD

Le tableau ci-après retrace la situation des mobilisations du fonds de crédit :

BAILLEURS	MONTANTS PREVUS	MONTANTS MOBILISES	CREDITS RELIQUATAIRES
Etat du Sénégal	1 233 354 000	1 118 674 045	174 679 955
FAD	1 286 646 000	654 895 050	631 750 950
TOTAL	2 580 000 000	1 773 559 095	806 530 905

Le fonds de crédit du PLCP s'élève à F CFA 2, 580 milliards dont :

- État du Sénégal : 51%, soit F CFA 1 233 354 000
- FAD : 49%, soit F CFA 1 286 646 000

Les crédits mobilisés pour la composante s'élèvent à Fcfa 1 773 569 095 répartis comme suit :

- Contrepartie État du Sénégal : 1 118 674 045 Fcfa
- FAD (Fonds Africain de Développement) : 654 895 050 Fcfa

Les crédits reliquataires pour la composante s'élèvent à F CFA 806 430 905 dont :

- Contrepartie État du Sénégal : 174 673 955 Fcfa
- FAD (Fonds Africain de Développement) : 631 750 950 Fcfa

Le financement des projets a démarré en mars 2003. Plus de 30 000 requêtes ont été élaborées par les ONG.

Au total, le nombre de projets financés par les SFD et les CLEC, se chiffre à 2 724 pour 26 924 promoteurs, pour un montant décaissé de 1 655 894 055 Fcfa. 516 CLEC ont été mises en place et équipées.

La formation des membres aussi a été parachevée. Pour celle du personnel des partenaires et des bénéficiaires, 107 responsables de 15 ONG ont été formés.

Évolution des réalisations de la composante par SFD au 30 novembre 2004

SFD	MONTANT DES FONDS RECUS DU PLCP	MONTANT OCTROYE	MONTANT RECOUVRE	ENCOURS DE CREDIT	NOMBRE DE PROJETS FINANCES	NOMBRE DE PROMOTEURS	NBRE DE CLEC TOUCHES
PAMECAS	144 650 000	121 052 000	116 936 850	21 220 945	364	3 339	0
FDEA	55 900 000	76 382 500	23 597 513	50 274 710	733	1 478	2
UMECU	145 000 000	174 000 000	76 015 270	110 000 000	4 113	5 823	16
CMS	250 000 000	248 456 000	99 122 101	99 683 259	3 140	4 411	19
RECEC	64 500 000	34 325 000	24 228 909	27 165 903	533	1 283	6
ASACASE	201 000 000	307780000	210 619 100	119 657 774	4 053	7 309	67
ACEP	100 000 000	148 615 718	79 907 286	79 292 649	1 253	2 874	21
MECGFA	184 900 000	392 863 550	212 195 332	210 469 145	3 278	6 869	41
UMEC SEDHIOU	106 250 000	116 178 000	24 452 498	108 000 000	4 113	5 823	3
	1 252 200 000	1 619 652 768	867 074 859	825 764 385	21 580	39 209	175

Les crédits mobilisés auprès des bailleurs s'élèvent à F CFA 1 773 559 095 contre des décaissements de F CFA 1 252 200 000 au profit des SFD. Il en résulte un solde théorique de F CFA 521 339 095 disponible au niveau du fonds de crédit.

En contrepartie du montant de F CFA 1 252 200 000 qu'ils ont reçu, les SFD ont distribué un volume de crédit de F CFA 1 619 652 768 soit un crédit revolving de 367 452 768 F CFA en valeur absolue et 29% en valeur relative.

Ainsi, pour 100 F CFA de financements reçu du PLCP, les SFD ont octroyé en moyenne 129 F CFA. Le nombre de projets financés remonte à 21 580 pour 39 209 promoteurs. Le nombre de Caisses Locales d'Épargne et de Crédit (CLEC) touchées est de 175 dont 67 pour l'ASACASE.

Le tableau ci-dessous retrace les performances relatives des SFD.

SFD	MONTANT DES FONDS RECUS DU PLCP	MONTANT OCTROYE	EN %	TAUX DE REVOLVING
PAMECAS	144 650 000	121 052 000	7%	84%
FDEA	55 900 000	76 382 500	5%	137%
UMECU	145 000 000	174 000 000	11%	120%
CMS	250 000 000	248 456 000	15%	99%
RECEC	64 500 000	34 325 000	2%	53%
ASACASE	201 000 000	307 780 000	19%	153%
ACEP	100 000 000	148 615 718	9%	149%
MECGFA	184 900 000	392 863 550	24%	212%
UMEC SEDHIU	106 250 000	116 178 000	7%	109%
	1 252 200 000	1 619 652 768	100%	129%

Le MECGFA a distribué plus de crédits avec 24% soit en F CFA 392 863 550. Son taux de revolving (coefficient multiplicateur) est 212%, soit 212 F CFA de crédits octroyés pour 100 Fcfa de financement reçu du PLCP.

Évolution des réalisations de la composante par région

Les données ci-après relatives aux réalisations par région ne sont pas toujours disponibles avec fiabilité auprès des SFD. Nous avons pu disposer de la situation provisoire ci-dessus :

REGIONS	NBRE DE CB TOUCHEES	NBRE DE PROJETS FINANCES	MONTANT DES FINANCEMENTS	NOMBRE DE PERSONNES TOUCHEES
DAKAR	98	1.406 (dont 12 CLEC)	286.441.330	6.165
THIES	70	5.269 (dont 67 CLEC)	259.597.500	6.711
DIORBEL	118	7.722 (dont 102 CLEC)	555.319.250	13.076
KOLDA	67	1.593 (dont 14 CLEC)	194.631.200	6.217
TAMBA	74	1.578 (dont 27 CLEC)	201.468.275	4.277
TOTAL	427	17.376 (dont 222 CLEC)	1.497.457.555	36.446

La répartition régionale des crédits octroyés fait apparaître une concentration de 26,9% des crédits soit en F CFA 555 319 250 au niveau de la région de Diourbel. Elle est suivie par les régions de Dakar et de Thiès avec respectivement Fcfa 286 441 330 et F CFA 259 597 500. La région de Kolda occupe la dernière place et elle est précédée par la région de Tambacounda avec respectivement Fcfa 194 631 200 et F CFA 201 468 275.

Toutefois, il faut signaler que les grands réseaux tels que le CMS et l'ACEP qui interviennent dans les régions de Tamba et Kolda, n'y ont pas distribué de crédits en 2004. Les raisons évoquées par ces dernières résident dans l'insécurité qui régnait dans la zone Kolda et la difficulté de suivre des populations dont la plupart dispose d'une double nationalité (sénégalaise, Bissau guinéenne ou gambienne). Ce qui représentait à leur avis un risque à encourir.

II.2. COMPOSANTE RENFORCEMENT DE CAPACITES

2.2.1. SOUS-COMPOSANTE ALPHABÉTISATION

2.2.1.1. Rappel des résultats premiers attendus

Cette composante maîtresse du projet a été confiée à deux Maîtres d'Ouvrages délégués (MOD) que sont la Société Africaine d'Éducation et de Formation pour le Développement (SAFEFOD) et l'OFBD, respectivement chargé des Sous- Composantes Alphabétisation et IEC. Le plan d'exécution détaillé des activités du projet attribuait à la Composante Renforcement les activités suivantes :

- former 40 formateurs et 600 facilitateurs
- Alphabétiser 36 000 auditeurs dans 500 communautés de base;
- Sensibiliser 36 000 bénéficiaires sur les thèmes de santé, hygiène, assainissement, environnement, gestion et auto-organisation;
- Développer une stratégie d'information et de communication sur le projet;
- Former 1800 représentants des bénéficiaires à la gestion et l'entretien durable des équipements et infrastructures;
- Former 1800 responsables de groupements de bénéficiaires à l'utilisation du crédit, la gestion financière des AGR et à la commercialisation des produits;
- Former 3000 responsables de groupements bénéficiaires pour la mise en place et la gestion des GEC et 1200 sur la formulation et la gestion de projets;
- Renforcer les capacités des partenaires institutionnels et d'exécution;
- Réaliser 34 séminaires de formation pour les partenaires d'exécution;
- Former des représentants de 15 ONG et SFD.

Ce plan ci-dessus est le plan initial d'exécution du projet, il a été revu en janvier 2002 et reconduit tel quel dans le cadre des objectifs, résultats et activités de la Composante Renforcement de Capacités. Il faut cependant reconnaître qu'à l'état actuel de l'évolution du projet, la réalité des responsabilisations est d'une autre nature. Suite aux rencontres partages avec ses partenaires techniques sur les stratégies sectorielles des différentes composantes, le PLCP a attribuée à celui ayant en charge l'alphabétisation, la formation de:

- 40 formateurs;
- 1200 facilitateurs;
- 2400 relais
- 36 000 bénéficiaires;

et à celui en charge des activités IEC, le développement d'une stratégie d'information, de communication et de sensibilisation des communautés de base sur le projet.

Les autres activités de renforcement de capacités ont été confiées aux consultants, aux structures déconcentrées du Ministère de tutelle du projet et aux ONG (composante GP, partenaires institutionnels et composante micro finance/AGR.)

S'agissant de la sous composante IEC, le nombre de bénéficiaires qu'elle devait initialement toucher est de 36.000 personnes, à savoir, les bénéficiaires de l'alphabétisation. Après sa constitution en sous-composante autonome, avec un MOD à part entière, elle a ciblé

l'ensemble des communautés de base et c'est pourquoi elle est arrivée à toucher, en un trimestre d'activités, 82.828 personnes (Octobre – Décembre 2003).

2.2.1.2. Objectifs

L'objectif général poursuivi par la composante est de renforcer la capacité d'intervention des partenaires / bénéficiaires par la formation et la sensibilisation

Objectifs spécifiques réels de la sous- composante alphabétisation :

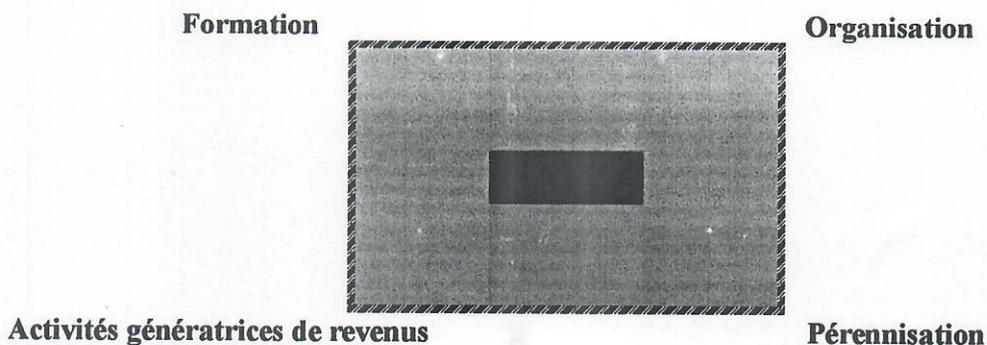
- former 36 .000 bénéficiaires
- élever le niveau éducatif et organisationnel des groupes cibles
- accroître les compétences techniques, professionnelles et les capacités d'auto-promotion des bénéficiaires ;
- renforcer le niveau d'encadrement administratif et technique des opérateurs
- induire des changements qualitatifs dans le milieu

2.2.1.3. Stratégie

Malgré les réaménagements apportés par le BGP en matière de stratégie sectorielle, le MOD a tenu à se doter d'une grande ambition de renforcement de capacités des acteurs du projet. Et pour l'effectivité de sa mission, la SAFEFOD a adopté comme stratégie le Faire- faire, conformément aux principes directeurs du projet et a reposé son intervention sur un Modèle d'Alphabétisation Intégré à la Vie Active (MAIVA).

Ce modèle qu'il a, malgré les réserves du BGP, planifié et exécuté, s'articule autour de quatre leviers que sont : la formation (apprentissages instrumentaux et formation technique), l'organisation, les AGR et la pérennisation.

Cette figure ci-dessous schématise le concept MAIVA avec ses quatre leviers :



Le premier levier avait pour objectif de doter les bénéficiaires de capacités en lecture, en écriture, en calcul et en rudiments techniques relatifs aux activités génératrices avec une tendance accrue d'**apprentissages instrumentaux**.

Le second levier avait pour but d'accompagner les bénéficiaires pour leur érection en groupes organisés et structurés, de soutenir les organisations locales dans leur structuration et leur pérennisation. Bref, d'entretenir la communauté dans son organisation et dans le fonctionnement de ses activités, d'où un **module sur la mobilisation sociale**.

Le troisième levier ambitionnait un renforcement technique de capacités des bénéficiaires pour la mise sur pied et la gestion d'activités génératrices de revenus. Cette volonté justifie

d'ailleurs le **module sur l'entrepreneuriat et la gestion** qui se devait de favoriser la réalisation de cet objectif

Et enfin, le **quatrième levier** se recommandait la mise en place d'un dispositif allant dans le sens de la pérennisation des actions entreprises par la composante à l'endroit des bénéficiaires. Cette quête, est la résultante du **module sur la gestion des bibliothèques** qui est en soi un instrument de pérennisation des acquis en termes de savoir et de savoir-faire, voire de savoir-être.

Ces quatre leviers ci-dessus, devaient, selon le MOD, être considérés comme un **continuum** à actionner de manière simultanée. Dans son principe, le MOD entendait, à travers ce modèle, accompagner les différentes composantes techniques par des formations suivant l'évolution des interventions avec une prise en compte des capacités nouvelles que requiert chaque crête.

Conçue pour être fer de lance de toutes les autres composantes, la sous composante alphabétisation ne s'est confinée que dans un rôle de facilitation d'apprentissages instrumentaux, après avoir conçu tout un arsenal de stratégies d'accompagnement. Malgré les difficultés, le levier de la formation est le seul des quatre leviers qui fondent le MAIVA à jouer sa partition telle que voulu par le BGP. Formés sur la base des modules précités pour jouer le rôle d'acteurs de développement à la base, les facilitateurs se sont résumés à la facilitation de l'apprentissage à la lecture, à l'écriture, au calcul et à la familiarisation aux instruments de gestion. D'abord, parce que le cadre institutionnel ne s'y prêtait pas mais aussi les facilitateurs n'avaient ni les bagages intellectuels, ni la motivation pour assumer ce rôle.

C'est dire que l'essentiel des missions qui étaient dévolus au MAIVA s'est avéré irréalisable suite au manque de synergie et de complémentarité espérées des différents partenaires d'exécution du projet. Seuls ceux dont les intérêts étaient indissociables ont laissé apparaître une mine de collaboration et la conjugaison de des facteurs précités a dépouillé le modèle de son artifice et de son lustre.

2.2.1.4. Réalisations

Les réalisations recensées sont :

- Plan directeur de formation élaboré
- 02 protocoles signés avec le CONGAD et la DAEB
- Maître d'ouvrage délégué et 30 opérateurs recrutés
- Étude complémentaire du milieu réalisée
- 2 400 Relais d'alphabétisation choisis
- 1 800 représentants de bénéficiaires (comités de gestion CAL) formés
- Méthodologie et contenus de formation élaborés
- 40 formateurs formés et recyclés
- 120 superviseurs (des 2 cohortes) formés
- 1200 facilitateurs (des 2 cohortes) formés et recyclés
- 2400 relais villageois (des 2 cohortes) formés
- 1200 classes d'alphabétisation ont été ouvertes et ont fonctionnées 12 mois
- 34225 personnes alphabétisées (toute catégorie sociale confondue)
- 152.040 Manuels didactiques en langues nationales ont été mis à la disposition des participants
- 1200 tableaux noirs ont été mis à la disposition des CAL en partenariat avec le BG
- 36.000 trousseaux de fournitures ont été distribués aux apprenants

SYNTHESE NATIONALE DE LA PREMIERE COHORTE (3^{ème} trimestre)

REGION	EFFECTIFS	TAUX DE FREQUENTATION	CUMUL DES ABANDONS	OBSERVATIONS
DAKAR	3347	81,09	139	Taux global de déperdition : 3,86%
THIES	3298	80,32	302	Taux global de déperdition : 8,38%
DIORBEL	3501	87,78	99	Taux global de déperdition : 2,75%
TAMBA	3228	76,39	372	Taux global de déperdition : 6,16%
KOLDA	3347	82,03	253	Taux global de déperdition : 7,02%
TOTAL	16721	81,52	1165	Taux global de déperdition : 0,32%

SYNTHESE NATIONALE DE LA DEUXIEME COHORTE (2^{ème} trimestre)

REGION	EFFECTIFS	TAUX DE FREQUENTATION	CUMUL DES ABANDONS	OBSERVATIONS
DAKAR	3583	84,07	34	
THIES	3406	83,83	128	
DIORBEL	3557	89,01	33	
KOLDA	3544	85,85	143	
TAMBA	3414	77,81	111	
TOTAL	17504	84,11	449	

AUTRES REALISATIONS:

Les évaluations internes à mi-parcours des activités d'alphabétisation de la 1^{ère} et de la 2^{ème} cohorte ont été effectuées par la SAFEFOD, MOD de la Sous- Composante Alpha. L'évaluation externe de la 2^{ème} cohorte a été effectuée par la DAEB, devenue Direction de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Les ressources financières mises à contribution pour réaliser ces résultats sont entre autres : l'allocation à chaque opérateur et pour chaque cohorte d'un budget de Fcfa 25.999.000 pour la réalisation des activités, en plus d'une enveloppe de Fcfa 4.000. 000 destinée à l'appui institutionnel. La prise en charge financière de la formation des formateurs, des superviseurs et des facilitateurs est à l'actif du MOD.

ACTIVITÉS NON ENCORE RÉALISÉES

- Mise en place des Manuels d'alphabétisation en Wolof et en Sérère niveau 2 et les manuels en Pulaar du Sud
- Mise en place de 600 Bibliothèques
- Évaluation externe finale du programme d'alphabétisation 1^{er} et 2^{ème} cohorte

2.2.2. SOUS-COMPOSANTE INFORMATION- EDUCATION - COMMUNICATION

La formation, l'information et la sensibilisation des acteurs pour un changement de comportements durable constituent une dimension fondamentale du projet de lutte contre la pauvreté (PLCP). Cet objectif général se décrit dans un contexte de décentralisation qui est, à la fois, déterminé par une responsabilisation renforcée des acteurs locaux, l'insuffisance et la désuétude des rares équipements, la déchéance de l'environnement physique et humain, et par la détérioration du tissu socio-économique. L'intervention du PLCP a pour entre autres finalités de corriger ce déséquilibre.

Considérées dans le document de projet comme entité de la composante renforcement de capacités, les activités IEC ont été maintenues telles quelles avec l'évolution du programme mais érigées en sous- composante autonome et confiées à une Agence- Conseil en Marketing Communication, dénommée OFBD (Offrir – Faciliter – Baliser – Développement) qui en assure la Maîtrise d'Ouvrage Délégué (MOD) pour accompagner les populations dans la correction de cette quinte.

La sensibilisation, l'éducation et la formation pour un changement de comportements durable constituent des axes importants de l'intervention du PLCP. Les activités d'intermédiation sociale menées tout au long de ce processus par le Maître d'Ouvrage Délégué en IEC, se sont articulées autour de deux aspects fondamentaux : l'amélioration de la santé communautaire et l'accès durable aux infrastructures et équipements communautaires

2.2.2.1. Objectifs

L'objectif en communication institutionnelle est de faire connaître le PLCP et ses objectifs et celui de la communication conscientisante, avait trait à la sensibilisation des bénéficiaires sur les réalisations du projet afin de susciter des comportements et des dispositions allant dans le sens de leur pérennisation.

2.2.2.2. Stratégie

Le MOD a élaboré une méthodologie et un plan de communication global du PLCP. Ce plan comprend un volet **Institutionnel** et un volet **Sensibilisation**, tous articulés dans un planning d'exécution plénier des activités de la sous- composante. Pour la réalisation des activités sur le terrain, 140 Relais en intermédiation sociale ont été recrutés et formés pour faire face aux besoins de sensibilisation et 122 parmi eux ont été recyclés et redéployés pour assurer la continuité des activités. L'évolution des activités de sensibilisation a connu quatre phases majeures.

La première phase a été essentiellement consacrée au déroulement de la communication institutionnelle, à savoir, faire connaître le PLCP au niveau des communautés de base avant l'entame des réalisations.

La deuxième phase a vu le démarrage des activités sensibilisation qui n'ont duré, pour un premier temps, qu'un trimestre (octobre, novembre et décembre 2003).

La troisième phase a été marquée par un réaménagement budgétaire afin de trouver des moyens additionnels au plan de communication dont la prévision budgétaire annuelle a été ingurgitée par un trimestre de sensibilisation. Cette situation n'est pas sans conséquence sur les rigueurs budgétaires, du fait que la prise en charge financière des relais en a pâti.

La recherche de solutions à cette donne a recommandé une reconversion de certaines rubriques financières qui devait requérir l'avis de non-objection de la BAD. Cette gymnastique financière a installé les activités de sensibilisation dans une léthargie de quatre mois (Janvier à Avril 2004)

La quatrième phase a coïncidé avec la relance des actions de sensibilisation qui a également enregistré d'énormes perturbations à cause des trois mois consacrés à la confection des boîtes à images devant servir de supports. Cet état de fait est la résultante de la spécificité de la commande qui nécessitait non seulement que les slogans soient en langues nationales, mais aussi, que celles-ci respectent les différents parlers des régions concernées. Cette exigence a, elle aussi, prolongé les activités dans une léthargie qui a duré jusqu'au mois d'août 2004.

C'est donc au mois de septembre 2004 que les activités de sensibilisation ont repris leur cours normalement. Il faut remarquer au passage que pour réaliser les séances de sensibilisation, les relais ont utilisé plusieurs types de supports (affiches, boîtes à images, plaquettes, guides, etc.) et pour combler le gap en terme quantitatif, les relais sont passés d'une séance à deux le mois, excepté le mois de Décembre 2004.

Dans le cadre d'une démarche de continuité, le travail d'animation et de mobilisation mené par les relais a été axé sur les objectifs et la mission des comités; mais aussi sur le rôle actif que les membres doivent jouer dans le processus

2.2.2.3. Réalisations

a) COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

EDITION

Calendrier

- Quantité réalisée: 1000

Plaquettes pour complexes socio-communautaire

- Quantité réalisée: 700

Plaquettes institutionnelles

- Quantité réalisée: 2000

Agendas 2004

- Quantité réalisée: 450

PUBLI-REPORTAGES TELEVISION

Des publi-reportages ont été réalisés et diffusés au niveau de la télévision nationale pour informer les bénéficiaires et les partenaires sur :

- 1) Le lancement effectif des activités physiques du projet dans les cinq zones d'intervention ;
- 2) Le lancement du financement des micro-projets dans les cinq zones d'intervention ;
- 3) Les poses de première pierre d'infrastructure socio-communautaire et d'équipements hydrauliques ;
- 4) La mission du Conseil d'Administration de la BAD ;
- 5) La mission du Sous Secrétaire d'Etat Américain au Trésor ;

COMMUNICATION RADIO

Des émissions radio ont été réalisées pour le lancement des activités du projet à :

- *Walf FM et SUD FM pour les activités du lancement des activités physiques du PLCP ;*
- *SUD FM et LAMP FM Diourbel pour les activités du lancement du financement des micro-projets ;*

INSERTION – PRESSE

Un article présentant le projet en général et plus spécifiquement la synthèse des requêtes de financement élaborées par les ONG et soumises aux SFD a été commanditée dans le quotidien «L'ACTUEL ». Un publi-reportage presse a été commandité et réalisé dans le Soleil, édition du 11 Juillet 2003, à la suite de l'atelier bilan, en prélude à la revue à mi-parcours du PLCP.

Conception graphique d'un publi-reportage sur le financement de micro-projets destinés aux bénéficiaires du PLCP. Un publi-reportage presse a également été commandité et réalisé dans Afrique Intégration Magazine, édition du mois d'Octobre 2004

REPORTAGES SUR LES ACTIVITES DU PROJET

Les activités des différentes composantes du projet ont bénéficié d'une couverture médiatique. Il s'agit de :

1. Atelier de recherche de cohérence par rapport aux objectifs du DSRP ;
2. Séminaire sur le manuel de procédures du MOD Alpha ;
3. Atelier-bilan de la mission d'encadrement technique des ONG ;
4. Séminaire avec la fédération nationale des groupements de promotion féminine ;
5. Atelier bilan à mi-parcours du PLCP ;
6. Atelier de mise à niveau du réseau des parlementaires pour la Population et le Développement ;
7. Atelier SAFEFOD ;
8. Mission générale de supervision du PLCP et de ses partenaires dans les cinq régions cibles ;
9. Atelier SFD ;
10. Atelier sur la Case des Tout-Petits ;
11. Remise des équipements post-récoltes ;
12. Atelier avec le Conseil National de la Jeunesse ;

RELATIONS PRESSES

Des dossiers de presse ont été réalisés pour chaque événement

Presse audiovisuelle

Les activités du PLCP ont bénéficié d'une large couverture audiovisuelle. En effet, les journalistes des radios nationales ont été présents et ont relayé l'information.

Des reportages télé ont été réalisés et diffusés dans les principales éditions du journal en français et en wolof à la fin de chaque activité.

Presse écrite

Des quotidiens ont consacré des articles au projet et il s'agit de : INFO 7, l'ACTUEL, LE SOLEIL, LE SUD QUOTIDIEN et WALFADJRI.

Pavoisement

Au total, 17 banderoles de 7mx 90cm ont été réalisées pour annoncer les événements majeurs du projet.

EMISSIONS RADIO

Des émissions radio ont été réalisées à SUD FM Dakar, à la RTS et au niveau des stations régionales :

- SUD FM Dakar
- RTS Dakar en wolof
- RTS Dakar en français
- RTS Diourbel
- RTS Tambacounda
- RTS Kolda
- RTS Thiès

Des émissions de sensibilisation sur les premiers financements des micro-projets ont été réalisées à :

- RTS Tamba
- Sud FM Kolda
- Dunyaa Thiès

SPONSORISATION D'EMISSION TELE

Un débat portant sur la lutte contre la pauvreté, a été organisé par le Ministère du Développement Social et de la Solidarité Nationale avec comme principal invité le Ministre et comme intervenants les responsables des projets qui s'activent dans la réduction de la pauvreté au Sénégal et le cabinet OFBD a assuré la participation du PLCP à cette émission.

EXPOSITION ITINERANTE

Concernant l'exposition itinérante, 16 planches thématiques composées de photos retraçant l'ensemble des activités menées par le projet depuis son démarrage ont été réalisées. Ces planches seront utilisées chaque fois que de besoin lors des différents déplacements du projet.

SUPPORTS DE SENSIBILISATION RÉALISÉS

Guide du relais

Ces guides comportent les informations sur le projet pour permettre au relais de mener à bien la tâche qui lui a été assignée et de pouvoir répondre à toutes les questions des bénéficiaires.

- *Quantité réalisée: 500*

Affiches

Ces affiches illustrent les différents thèmes de chaque composante et ont été réalisées pour servir de supports de sensibilisation aux relais.

- *Quantité réalisée : 11 650*

SUPPORTS SECONDAIRES RÉALISÉS

Des supports secondaires ont été réalisés et distribués lors des différentes visites du PLCP dans ses zones d'intervention. Il s'agit de :

- **Tee shirts**
 - Quantité réalisée: 4600
- **Casquettes**
 - Quantité réalisée: 2100
- **Foulards**
 - Quantité réalisée: 1600
- **Bonnets**
 - Quantité réalisé: 800

SKETCHES RADIO

Six sketches radio ont été réalisés avec la troupe de Sorano: en oulof, Sérère, pulaar, mandingue, ballante et soninké. Ils ont été diffusés dans les régions cibles du PLCP en fonction de la langue qui y est parlée :

- Dakar: Mandingue, oulof, pulaar et Sérère
- Thiès: Pulaar, Sérère et oulof
- Diourbel: Pulaar, Sérère et oulof
- Tambacounda: Pulaar, oulof, mandingue et Soninké
- Kolda: Pulaar, oulof, ballante et mandingue

La diffusion s'est étalée de Décembre 2004 à Janvier 2005, à raison d'une diffusion par semaine, par station et par sketch.

b) COMMUNICATION CONSCIENTISANTE

Un séminaire d'imprégnation et de mise à niveau des relais en Intermédiation Sociale a été organisé en vue du démarrage effectif de la sensibilisation directe sur le terrain. Des ateliers régionaux ont été organisés du 22 au 30 septembre 2003 dans chaque région d'intervention pour la répartition des relais par communauté de base d'une part et pour la remise de fiches techniques de mission de sensibilisation pour le trimestre octobre, novembre et décembre 2003, d'autre part.

Au total, 1800 séances de sensibilisation ont été effectuées dans les 600 communautés de base cibles du projet et 82 828 personnes ont été sensibilisées durant cette période sur des thèmes relatifs à la santé, à l'éducation, au social, à la micro finance et aux autres activités du projet.

Un second round d'ateliers régionaux a été également organisé du 24 Août au 1^{er} Septembre 2005 dans chaque région d'intervention pour le démarrage de la 2^{ème} phase de sensibilisation S'agissant de la période de septembre, octobre, novembre 2004, chaque relais en intermédiation sociale a effectué deux séances de sensibilisation par communauté de base et une séance au mois de décembre 2004.

Les tendances de la mobilisation sociale varie d'une zone cible à l'autre :

1 Zone de Kolda

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de Mai 2004 à Décembre 2004 est de 48821 dont 21915 hommes, soit 45% et 26906 femmes, soit 55%.

Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre, nonobstant leur taille; elles se présentent comme suit :

Sédhiou	34384	71%
Kolda	7654	16%
Vélingara	6483	13%

2 Zone de Thiès

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de Mai 2004 à Décembre 2004 est de 46179 dont 17527 hommes, soit 38% et 28552 femmes, soit 62%. Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre et se donnent comme suit: -

Thiès	14596	32 ?
Mbour	23151	50%
Tivaouane	8332	18%

3 Zone de Tambacounda

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de janvier 2004 à janvier 2005 est de 42 837 dont 20072 hommes, soit 47% et 22765 femmes, soit 53%. Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre, en dépit de leur taille; elles s'annoncent comme suit: -

Tamba	30456	71% du total
Bakel	6664	16% du total
Kédougou	5717	13%

4 Zone de Dakar

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de Mai 2004 à Décembre 2004 est de 43 183 dont 17 041 hommes, soit 39% et 43 181 femmes, soit 61%. Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre, nonobstant leur taille; elles s'illustrent comme suit: -

Pikine	28756	66%
Guédiawaye	6314	15%
Rufisque	4213	10%
Dakar	3900	9%

5 Zone de Diourbel

Le cumul des personnes sensibilisées sur la période allant de janvier 2004 à janvier 2005 est de 52546 dont 19934 hommes, soit 38% et 32612 femmes, soit 62%. Les proportions de personnes sensibilisées varient d'un département à un autre, malgré leur taille; elles se livrent comme suit: -

Bambey	27074	51,5%
Diourbel	13203	25,13%
Mbacké	12269	23%

ACTIVITÉS NON ENCORE RÉALISÉES

- Réalisation de la brochure Bilan du projet.
- Réalisation d'un film documentaire sur le projet
- Réalisation de formes d'échanges entre les CB bénéficiaires.

II.3. COMPOSANTE INFRASTRUCTURES-EQUIPEMENTS-HYDRAULIQUE

Les activités de la composante IEH, à travers ses volets infrastructures socio-communautaires, hydraulique et assainissement, s'intègrent parfaitement dans les orientations stratégiques définies par le DSRP. Les volets hydrauliques et assainissement du PLCP ont enregistré des réalisations substantielles qui cadrent avec la politique l'Etat en la matière. Ces réalisations vont dans le sens de satisfaire l'objectif visé par le Sénégal qui est d'améliorer les conditions d'hygiène des populations et de leur assurer une bonne alimentation en eau afin d'atteindre le niveau d'accès minimal qui est de 35 litres /hbt /jr, conformément aux normes édictées par l'OMS. Les infrastructures socio-communautaires réalisées par le PLCP participent à l'amélioration du cadre de vie, à leur formation et à l'épanouissement socio-culturel des populations bénéficiaires.

Les actions de la composante IEH du PLCP répondent tout à fait à la politique unifiée d'investissement de l'Etat qui régit le cadre d'intervention dans les secteurs de l'hydraulique et de l'assainissement.

II.3.1. Rappel des résultats premiers attendus

Pour mieux mesurer la place centrale de la composante dans le dispositif d'ensemble du projet, il est nécessaire de rappeler les résultats premiers attendus.

Le cadre des objectifs, activités et résultats attendus avait planifié un ensemble d'activités à réaliser que sont:

- 165 ouvrages hydrauliques équipés de matériel d'exhaure ;
- 165 latrines et la sensibilisation des communautés aux questions d'assainissement ;
- La mise en place des équipements post-récolte et de valorisation des produits agricoles et halieutiques ;
- La formation des bénéficiaires à la maintenance, à la gestion durable des équipements et aux techniques de valorisation des produits agricoles, halieutiques et d'élevage ;
- La construction ou réhabilitation et l'équipement de 40 garderies éducatives ;
- La construction et l'équipement de 15 cases-foyers, 20 Caisses Populaires d'Épargne et de Crédit et 15 cases de santé.

II.3.2. Objectifs

L'objectif général de la composante est d'améliorer l'accès aux services sociaux de base et les conditions de travail des groupes cibles.

Les objectifs opérationnels permettent aux communautés ciblées :

- d'accéder facilement à l'eau potable en quantité dans un environnement assaini.
- de disposer de meilleures capacités de valorisation des produits agricoles et halieutiques et d'alléger les femmes, en particulier en matière de travaux post-récolte.
- de disposer de garderies, de cases de santé, de caisses populaires d'épargne et de crédit.

Il ressort de ces objectifs 3 sous-composantes que sont :

- l'hydraulique
- les constructions
- les équipements.

II.3.3. Stratégie

L'exécution du volet Infrastructures communautaires a été confiée à l'AGETIP comme Maître d'Ouvrage Délégué, qui à son tour, a sélectionné des maîtres d'œuvre et des entreprises.

L'AGETIP est chargé de la supervision des travaux et de la sélection des entreprises qualifiées, jugées acceptables par la BAD en relation avec le projet. Ses prestations couvrent toutes les phases d'exécution des travaux, depuis les aspects techniques, organisationnels jusqu'aux réceptions définitives.

Les activités de suivi vont impliquer plusieurs acteurs:

- les entreprises prestataires de travaux exécutent sous la responsabilité du MOD, les ouvrages dans le respect des prescriptions techniques, et des délais contractuels ;
- les Maîtres d'œuvre assurent le contrôle des entreprises et des travaux sur le terrain ;

L'AGETIP assure le suivi et la coordination de l'ensemble du programme. Le responsable de la composante IEH et les URG vont s'impliquer de manière très active dans les activités de suivi à travers des missions périodiques de terrain et des réunions de coordination; et en ce qui concerne les communautés, les bénéficiaires sont organisés pour s'impliquer dans le suivi des chantiers et plus tard dans des programmes de formation thématique.

Dans la mise œuvre de la stratégie, une nouvelle planification opérationnelle a été élaborée qui tient compte des besoins réellement exprimés et surtout du coût des travaux et équipements relativement aux appels d'offres (Coûts réels des prestations). Ainsi, le réajustement du programme de réalisations d'infrastructures se traduit comme suit :

- 120 ouvrages hydrauliques plus leurs équipements
- 120 latrines
- 16 cases-foyers
- 14 cases des tous-petits
- 14 cases de santé et leurs équipements
- 378 équipements post-récoltes

La mise en œuvre de toutes ces réalisations est complétée par un important programme d'accompagnement des bénéficiaires pour une utilisation efficace des infrastructures et équipements. Il s'agit d'aider à:

- l'organisation des bénéficiaires en comités de gestion
- la définition de programmes d'animation et de sensibilisation des communautés
- la définition de systèmes de gestion des équipements et infrastructures ;
- la définition de systèmes de maintenance opérationnelle ;
- la définition des thèmes de formations en maintenance, en techniques relatives au maraîchage, en transformation et conservation de produits agricoles ou halieutiques, en gestion des infrastructures, des équipements d'hygiène et d'assainissement.

II.3.4. Réalisations

L'analyse de ces performances fait ressortir les réalisations suivantes :

- **Formation en Gestion des Équipements**
 - ❑ Plan de formation spécifique élaboré
 - ❑ Besoins de formation identifiés
 - ❑ Membres des comités de gestion identifiés
 - ❑ Structures spécialisées identifiées

- **AGETIP recrutée comme Maître d'Ouvrage Délégué**
 - Études architecturales réalisées
 - Maîtres d'œuvre recrutés par l'AGETIP
 - Appels d'offres faits par l'AGETIP
 - Infrastructures socio- communautaires réalisées

- **Fournisseurs pour plus de 550 équipements sélectionnés dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres international (approbation des marchés faite et livraison cours)**

- **Abris des broyeurs construits**

- **Comités de gestion installés**

- **Hydraulique villageoise et assainissement**
 - Groupement de bureaux d'études recruté ;
 - Études techniques et socio-économiques complémentaires réalisées;
 - Cahiers des charges et dossiers d'appels d'offres des travaux élaborés;
 - Soumissionnaires évalués;
 - Spécifications techniques des équipements d'exhaure élaborées;
 - Programmes d'accompagnement formulés;
 - Procédure d'acquisition des équipements d'exhaure lancée, les fournisseurs sont sélectionnés et les réceptions ont été faite.

TABLEAU RECAPITULATIF DES REALISATIONS

Régions	Puits+ Équipements	Latrines	Case-Foyer	Case des Tt-Petits	Case de santé	Équipements Post-Récolte	Charrettes	Observations
DAKAR	02	02	4	2	2	24 moulins + 1 décortiqueuses à mil	34	
THIES	16	16	3	3	3	81 moulins + 4 batteuses et 5 décortiqueuses à mil	41	
DIOURBEL	36	36	3	3	3	87 moulins 5 batteuses à céréales et 5 décortiqueuses à mil	50	
TAMBA	31	31	3	3	3	3 batteuses 60 moulins 10 décortiqueuses à fonio	51	
KOLDA	35	35	3	3	3	74 moulins	40	
TOTAUX	120	120	16	14	14		216	

ANALYSE DES REALISATIONS

L'analyse du tableau récapitulatif des réalisations dans les 5 régions enquêtées laisse entrevoir un niveau de réalisations notables pour les infrastructures communautaires, avec 16 cases-foyers, 14 cases des tout-petits, 14 cases de santé, construites.

Pour le volet Hydraulique et assainissement, les 120 ouvrages et mini réseaux d'eau potable prévus pour un montant de 1 678 936 999 Fcfa, seront bientôt fonctionnels parce que les équipements sont en cours d'installation. Les 120 latrines d'un montant de 706 203 900 Fcfa sont achevées et sont actuellement fonctionnelles. Les travaux des infrastructures hydrauliques sont aussi en voie d'achèvement, les puits ont été forés la mise en place des équipements est en cours et sera achevée dans si peu de temps; il s'agit des équipements hydrauliques financés par le FND provenant du Danemark. Ces équipements d'exhaure de 640 321 821 Fcfa comprennent:

- 37 électro- pompes solaires ;
- 35 électro- pompes thermiques et un lot de pièces de rechange plus des pompes manuelles importées de l'Inde qui sont en cour d'installation.

Le volet hydraulique a bénéficié en octobre 2004 d'une prolongation du prêt FND pour un montant de 2 milliards. Ce programme additionnel permettra la couverture d'environ 50 nouvelles CB pour 100 demandes de points d'eau supplémentaires.

Les équipements collectifs de transformation, d'allégement des travaux de la femme sont en cours de livraison (fournitures et installations) par la société AFCO.

Ces équipements sont les suivants:

- 18 décortiqueuses à mil ;
- 336 broyeuses à céréales ;
- 12 batteuses à mil ;
- 12 décortiqueuses à fonio et des lots de pièces de rechange qui sont en cour de livraison.

La SISMAR est contractée pour respectivement 120 charrettes asines et 96 équines, soit un total de 216 charrettes à traction, qu'elle est en train de livrer sur les sites cibles.

Les équipements et mobiliers des infrastructures communautaires seront bientôt mis en place, l'avis de non-objection de la BAD sur les procédures de sélection des fournisseurs a été obtenu pour la moitié des lots, pour l'autre, les avis sont toujours attendus, l'appel d'offre a été lancé et le matériel sera mis en place bientôt.

Au total, il ne reste que la réalisation du volet accompagnement avec les formations spécifiques à chaque sous-composante. Les comités de gestion ont été mis en place; les requêtes correspondantes planifiées et budgétisées n'attendent que l'avis favorable de la BAD pour le démarrage des sessions de formation. Les formateurs des agents des différentes structures ont déjà été identifiés:

- Les fournisseurs SISMAR et AFCO se chargeront de la formation pour l'entretien et la maintenance des équipements post-récoltes ;
- Les agents des CERP assureront celle des comités de gestion des équipements post-récolte ;
- Les infirmiers et chefs de poste des districts sanitaires animeront la formation des agents communautaires et matrones (case de santé) ;
- Le personnel de l'agence nationale de la case des tous-petits facilitera la formation des agents des cases des tous-petits.

II.4. COMPOSANTE GESTION DU PROJET

Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté est administré par un Bureau de Gestion (BGP) basé à Dakar et des Unités Régionales de Gestion au niveau des 5 régions d'intervention du projet que sont : Dakar, Thiès, Diourbel, Tambacounda et Kolda. Le BGP est non seulement une Composante du projet, mais il est chargé aussi de la gestion de celui-ci. En cela, Il est appuyé par un Comité National de Pilotage (CNP) pour l'orientation et la coordination des activités.

Les Unités Régionales sont chargées de coordonner et de superviser toutes les actions du projet dans les régions. Elles sont assistées dans leurs tâches par les Comités Régionaux de Pilotage (CRP), les Comités Communaux de Pilotage (CCP) et les Comités Locaux de Pilotage (CLP). L'arrêté portant création du BGP et des URG a été signé le 11 septembre 2000 et enregistré sous le numéro 8717.

II.4.1. Objectifs

Assurer la coordination de toutes les activités et veiller au suivi financier, comptable et administratif du projet.

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer le suivi, la supervision et la coordination des activités au niveau central (BGP) et régional par les Unités Régionales ;
- Informer, sensibiliser et gérer la relation avec les tiers (administration, bailleurs, autres partenaires)
- Assurer la gestion administrative, financière et comptable du projet ;*
- Assurer la réalisation des différents types d'évaluation requis pendant la mise en œuvre.

II.4.2. Réalisations

ACTIVITES DE RENFORCEMENT DE CAPACITES REALISEES

- **Renforcement des capacités des partenaires institutionnels et partenaires d'exécution**
 - Besoins diagnostiqués
 - 04 structures déjà appuyées (DDC, CERP, DPS, CSOP)
 - 466 partenaires membres d'ONG, SFD, et services déconcentrés du MFDSSN ont bénéficié de renforcement de leurs capacités dont:
 - 258 en genre et développement.
 - 107 en micro finance
 - 101 en gestion de projets
- **Renforcement des capacités du personnel du projet**
 - Formation en approche genre réalisée
 - Alphabétisation en langues nationales réalisée

EVALUATION FINANCIERE DU PROJET

Les fonds mis à la disposition du projet sont de trois types :

- Les Fonds FAD-FAT 11,75 millions UC logés dans un compte à ECOBANK ;
- Les Fonds FND 5,00 millions UC logés dans un compte CITYBANK ;
- Les Fonds ETAT 1,85 millions UC logés dans un compte du TRESOR;

L'évaluation financière opérée dans cette partie du rapport, trouve sa base dans les éléments financés, fournis par le projet. Elle part d'une situation par bailleur pour aboutir à une situation globale.

Pour le prêt FAD et le don FAT, le taux de décaissement global moyen est de 62% pour la période d'exécution du projet arrêtée au 25 Novembre 2004. Malgré son importance, ce taux demeure moyen par rapport à l'objectif de lutte contre la pauvreté. Le taux le plus élevé concerne la construction et la réhabilitation avec 91% de décaissement. Il s'agit d'une bonne performance à ce niveau qu'il faut maintenir. Le taux le plus faible concerne les études et la supervision qui se situent à 43%.

Les autres rubriques ont eu des taux de décaissement inférieurs à 57%. La prise en compte des taux d'engagement nous révèle qu'à terme, seules deux rubriques : Construction Réhabilitation, Équipements mobiliers et fournitures pourraient atteindre le taux de 100%. Alors que le fonds de crédit restera toujours à 51%. Il convient là, de préparer une réforme en matière de distribution du crédit à travers une étude approfondie des mécanismes mis en place.

PRÊT FND - VOLET HYDRAULIQUE

Le taux de 0% enregistré par la formation et le fonctionnement s'explique aisément du fait qu'ils sont tributaires des autres rubriques qui sont toutes en milieu d'exécution.

Le taux moyen d'exécution global est de 76%. Les taux de décaissement moyen est de 63%.

Il convient avant la fin du premier trimestre 2005, d'accélérer les activités du volet Hydraulique pour pouvoir exécuter le crédit additionnel de 1 965 686 400 Fcfa obtenu. En tenant compte du taux d'engagement, le taux de décaissement est de 63% au 31 décembre 2004.

CONTREPARTIE NATIONALE

Le taux d'exécution moyen ici est de 126% qui paraît exorbitant, semble dû à la rubrique Fonctionnement, initialement non prévue, qui a été exécutée à hauteur de 568 770 122 Fcfa avec des engagements à hauteur de 18 682 195 Fcfa.

Ici, le taux de d'exécution du fonds de crédit de 86% nous semble très performant par rapport au crédit BAD (51%). Il convient de mettre l'accent sur l'exécution de la rubrique Construction, Réhabilitation; qui n'atteint que 41%.

Au total, le taux de décaissement de 66% devrait être amélioré pour accroître les résultats du projet, même si l'on sait que le taux prévisionnel global atteindra 85%.

Face à la forte demande en Infrastructures, Micro-Crédit et Renforcement de Capacité, il convient d'accroître les efforts, la concertation avec les bénéficiaires, les bailleurs, pour atteindre les meilleurs résultats.

III. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION DES ACTIVITES NON-REALISEES

Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté vient de boucler sa première phase d'intervention. Il a durant la période d'encadrement des populations les plus déshéritées de ses cinq régions cibles, apporté une bouffée d'oxygène à une catégorie de population qui avait presque perdu espoir de pouvoir arpenter un jour les paliers de la voie de développement. Il a par la même occasion, introduit une transformation profonde dans les pratiques hostiles à l'expansion de ces zones.

Dans le cadre de la prolongation obtenue pour l'achèvement des travaux en cours et compte tenu des contraintes constatées à plusieurs niveaux dans l'exécution du projet, Il serait nécessaire que des dispositions soient prises rapidement par le PLCP pour permettre la finalisation des activités programmées. Dans cette perspective, nous recommandons les actions suivantes :

POUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITES

- Réouverture des classes pour trois mois afin d'accompagner la réalisation des activités restantes et consolider les acquis antérieurs ;
- Eviter que cette réouverture ne se fasse pendant l'hivernage parce que l'expérience a prouvé qu'il est difficile, voire impossible, de réussir une action formative durant cette période;
- Mise en place des manuels d'alphabétisation wolof et Sérère niveau 2 et les manuels pulaar du SUD ;
- Mise en place des 600 bibliothèques ;
- Évaluation externe finale du programme d'alphabétisation ;
- Réalisation du film documentaire sur le projet ;
- Réalisation des foras d'échanges entre les CB bénéficiaires ;
- Réalisation de la brochure sur le bilan du projet ;
- La formation des Agents communautaires de santé et des Matrones.

POUR LES INFRASTRUCTURES- EQUIPEMENTS- HYDRAULIQUE

Pour le programme rallonge en cours, l'ensemble des activités devrait être bouclé au terme du premier semestre 2005 et le reste de l'année pourrait être consacrée à l'accompagnement des bénéficiaires pour consolider le processus d'appropriation.

Une extension du Prêt FND a été également obtenue, pour un montant d'environ 2 Milliards de F CFA ; sur une durée allant jusqu'en décembre 2006. Ces ressources additionnelles permettront d'améliorer l'accès aux services sociaux de base aux Communautés de base ciblées en zone rurale, par le Projet, notamment dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement.

En effet, malgré la consistance des ressources du Prêt en cours, la couverture des besoins des villages ciblés reste encore limitée, puisque rien que sur l'échantillon des 600 localités encadrées par le Projet, plus de 300 demandes de points d'eau avaient découlé de l'étude du milieu réalisée au démarrage des activités, alors que seuls 120 villages ont été retenus en définitive (soit 40% de la demande), ce qui laisse encore un important gap à résorber.

Il en est de même des infrastructures d'assainissement comme les latrines qui accompagnent les ouvrages hydrauliques. En milieu rural, le taux d'accès aux latrines tourne autour de 13% et en milieu urbain, la forte croissance démographique liée à l'exode rural génère souvent des îlots d'insalubrité.

Le financement complémentaire sollicité permettra de toucher environ 100 localités supplémentaires qui bénéficieront ainsi, selon leurs besoins, d'infrastructures communautaires de base (Puits ou forages, mini réseaux d'adduction d'eau, latrines, bacs à laver et puisards).

C'est au moins 25 à 30 mille personnes qui pourraient ainsi directement bénéficier de cette rallonge, en zone rurale pour l'essentiel, ce qui constitue une contribution non négligeable à l'atteinte des objectifs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (D.S.R.P.).

L'essentiel des crédits obtenus peut être consacré aux travaux de construction, à la formation et à l'acquisition d'équipements directement destinés aux bénéficiaires. La plupart des études (mise en place de systèmes de gestion des infrastructures Communautaires, élaboration de modules de formation) ont été pris en charge dans le cadre du financement en cours.

Les comités de gestion, garants de la pérennisation des activités et de la sauvegarde des investissements réalisés au sein de la communauté de base doivent être particulièrement suivis et encadrés.

POUR LA MICROFINANCE/AGR

- Poursuite des Financements ;
- Équipement et démarrage des activités des CAPEC ;
- Recyclage des bénéficiaires ;
- Formation des partenaires techniques
- Étude sur l'utilisation du Fonds de Crédit qui tient compte des différentes recommandations ;
- Commanditer des missions de suivi de la Composante ;
- Commanditer une missions de Suivi AT/CPEC ;
- Consolidation des mécanismes de financement par des appuis techniques et institutionnels ;
- Reconstitution du Fonds de Crédit.